#263

Dynam!sme

PÉRIODIQUE BIMESTRIEL DE L'UNION WALLONNE DES ENTREPRISES (UWE) - 10-11/2016

06
Agitation organisée : trop c'est trop !

10
Daoust est «L'Entreprise de l'Année®» 2016

46
Conjoncture : L'UWE fait «Le Point» !

Spécial "Assemblée Générale UWE"

union wallonne des entreprises

Accélérer la création et le développement de l'activité économique en Wallonie

Nous recyclons pour votre plus grand profit.

Nous demandons à un collecteur agréé de reprendre nos huiles usagées.

square

Les huiles usagées sont des déchets dangereux. C'est pourquoi il existe des règles strictes pour leur stockage, leur transport et leur traitement. Ce n'est que si vos huiles usagées sont collectées selon les procédures prescrites par l'OWD, BE ou l'OVAM qu'elles seront recyclées dans le respect de l'environnement. Faites appel à un collecteur agréé pour reprendre vos huiles usagées. Et ça, pour votre entreprise, c'est une vraie plus-value.

ASTUCE : de petites quantités d'huiles usagées peuvent donner droit à des compensations forfaitaires.
Découvrez tous les détails sur www.valorlub.be

VALORLUB
D'ABORD LUBRIFIER, PUIS RECYCLER

valorlub.be

Editorial

par **Vincent REUTER**, Administrateur Délégué de l'UWE

Une politique énergétique à contre-courant

Dans les discussions en cours sur le développement économique de la Wallonie, figure le chapitre de la réindustrialisation. Et dans ce chapitre figure en très bonne place la problématique du prix de l'électricité. L'industrie n'est pas la seule concernée, mais elle est la plus sévèrement touchée car les coûts énergétiques représentent une part significative de son prix de revient.

Il faut d'abord noter que pour les entreprises, la différence de prix atteint souvent 10% par rapport à... la Flandre. Ce n'est certes pas le seul point de comparaison : nous devons aussi rétablir notre position concurrentielle par rapport aux pays voisins, qui luttent sur les mêmes marchés que les entreprises établies en Wallonie. Mais il est interpellant de constater l'ampleur de la différence à l'intérieur même de la Belgique. Et elle réside exclusivement dans les composantes régionales du prix de l'électricité, imposant des obligations de service public pour le soutien aux énergies renouvelables.

En cinq ans, depuis 2011, ces surcharges ont littéralement explosé. Et elles devraient encore augmenter !

On sait l'importance des investisseurs étrangers pour la Wallonie ; les conséquences de la politique énergétique wallonne pourraient en faire changer beaucoup d'avis quant à l'attractivité de la région.

Car, comme si cela ne suffisait pas, il est aussi question de revoir le contour du système d'exonération partielle qui allégeait jusqu'ici la charge pour les entreprises participant à des accords de branche. Le paiement des exonérations est d'ailleurs suspendu depuis le mois dernier, et l'avenir est inquiétant, car nous n'avons pas fini de boire le bouillon de la politique wallonne des certificats verts photovoltaïques, lancée en 2008.

Plus que les raisons de cette situation, c'est le constat qui compte : il est exclu que les entreprises acceptent de telles charges, et il est également exclu de parler sérieusement de politique industrielle wallonne dans de telles conditions. ■

union wallonne des entreprises

DANS UN MONDE QUI CHANGE,

LES START-UPS SONT EN CONNEXION DIRECTE AVEC CEUX QUI LES AIDENT À SE DÉVELOPPER.

INNOVATION HUB

Quelle que soit leur phase de développement, les entreprises innovantes peuvent compter sur nos Innovation Hubs pour étendre leur réseau, développer leurs connaissances et s'appuyer sur l'expertise dont elles ont besoin pour accélérer leur croissance. Parce que nous croyons dans les talents qui construisent le monde économique de demain.

innovation-hub.be

BNP PARIBAS FORTIS

La banque d'un monde qui change

E.R.: A. Plaetinck BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles, RPM Bruxelles, TVA BE 0403.199.702, FSMA n° 25.879A

Sommaire #263

06 Ambition 2020

06 **Opinion** | Agitation organisée : trop c'est trop !

08 **Carte Blanche** | La mobilité dans la métropole bruxelloise

10 Entreprises

10 **Entreprendre** | Daoust est «L'Entreprise de l'Année®» 2016

16 **Mobilité** | Motorisations alternatives dans les flottes d'entreprises

18 | Semaine de la Mobilité

22 | Hublet investit dans le transport fluvial

24 **Gestion durable** | Rien ne se perd chez Lutosa !

28 | Trier au travail : un jeu d'enfant !

30 **Publication** | Créer un événement

32 **Financement** | Private Banking

37 Dossier "ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UWE"

46 Actions

46 **Expertise** | Le Point Conjoncturel de l'UWE

48 Réseau

48 **Les Brèves de la Qualité**

50 Lifestyle

50 **MICE** | Province du Luxembourg belge

Dynam!sme Le périodique bimestriel édité en commun par l'Union Wallonne des Entreprises ASBL et la Maison des Entreprises wallonnes ASBL

UWE, Chemin du Stocquoy 3, B-1300 Wavre, Tél. : +32 (0) 10.47.19.40, Fax : +32 (0) 10.45.33.43, dynamisme@uwe.be, www.dynamismewallon.be

- **Rédaction :** Yves-Etienne Massart (rédacteur en chef), Thierry Decloux • e-Mail : prenom.nom@uwe.be
- **Conseil de Rédaction :** Jean de Lame, André Lebrun, Didier Paquot, Vincent Reuter, Jean-Jacques Westhof
- **Mise en page :** Thierry Decloux • **Impression :** Paperland (Bruxelles) • **Routage :** Axedis (Limal)
- **Régie publicitaire :** Target Advertising SPRL, +32 (0) 81.40.91.59, +32 (0) 497.22.44.45, carole.mawet@targetadvertising.be
- **Editeur Responsable :** Jean de Lame, Chemin du Stocquoy 3, B-1300 Wavre
- **Abonnement annuel (6 numéros) :** 30 EUR à verser sur le compte de la Maison des Entreprises wallonnes 360-1149184-31
- **Tirage :** 7.942 exemplaires (contrôle CIM)

ISSN 0776-1716

Toute reproduction, même partielle, des textes et des documents de ce numéro est soumise à l'approbation préalable de la rédaction.

AGITATION ORGANISÉE : Trop, c'est trop !

LA DÉMARCHE EST INHABITUELLE ET SE VEUT SOLENNELLE. COURANT OCTOBRE, C'EST COLLECTIVEMENT QUE LE PRÉSIDENT DE L'UWE ET LES ANCIEN PRÉSIDENTS ONT DÉCIDÉ DE PRENDRE LA PLUME POUR METTRE DEVANT LEURS RESPONSABILITÉS LES RESPONSABLES D'UNE AGITATION SOCIALE QUI NE PEUT QUE FAIRE DU MAL À LA WALLONIE, À SON IMAGE ET DONC À SON ATTRACTIVITÉ. MAIS AUSSI CEUX QUI TARDENT À ADMETTRE QUE L'ENCADREMENT DU DROIT DE GRÈVE DOIT ÊTRE UNE PRIORITÉ.

par Yves-Etienne MASSART

Les dernières années ont vu se multiplier les grèves et les mouvements en tout genre. Même si la montée de la précarité suscite de légitimes interrogations, sans se prononcer sur le bien-fondé de certains mouvements, arrive un moment où trop c'est trop. Ce moment est venu... le moment de prendre la plume pour dénoncer une série de débordements tout aussi récurrents qu'inacceptables.

C'est ce qu'ont fait Yves PRETE, Président de l'UWE, accompagné de Jean-François HERIS, Jean-Pierre DELWART, Eric DOMB, Jean-Jacques VERDICKT, Jean STEPHENNE et Philippe DELAUNOIS, anciens présidents de l'UWE.

La liste des principaux griefs n'étonnera personne : le droit au travail des non-grévistes est systématiquement bafoué, des entreprises sont mises à l'arrêt de force par des piquets de grève, des indépendants sont menacés de représailles s'ils osent ouvrir leur commerce, des voies publiques sont bloquées, ce qui empêche ou ralentit l'intervention des services d'urgence tels que pompiers ou ambulances. Et ce n'est pas tout : dans les services publics stratégiques pour le fonctionnement de certaines entreprises ou de l'économie en général, des minorités abusent de leur position. Alors que l'absence ou l'impossibilité de contrôle, voire même l'exercice de rapports de forces permettent à des grévistes «de fait» de se faire rémunérer normalement.

Pour les signataires de cet appel solennel, il est clair que, forts de leur capacité à bloquer l'ensemble du pays, en affirmant haut et clair leur volonté de faire tomber un gouvernement démocratiquement élu, les syndicats sortent de leur rôle. Dans ce contexte, Yves Prete et ses prédécesseurs estiment donc qu'il devient difficile d'admettre l'absence de réaction face à la multiplication des entraves au fonctionnement normal de l'économie.

Tous devraient en effet comprendre que la généralisation de la semaine de quatre jours de manière uniforme et décidée centralement est impossible, destructrice, et ne permettrait pas de créer les emplois dont nous avons tant besoin. S'y ajoute une évidence : les dirigeants d'entreprises ont besoin de leurs travailleurs et, de ce simple fait, ils ont tout intérêt à les respecter.

Ils insistent sur le fait qu'on ne dirige pas une société par décret et encore moins une entreprise en lui imposant une forme d'organisation du travail. Et vont même plus loin en rappelant qu'on n'attire pas les investisseurs en les menaçant, ni les entrepreneurs en limitant leur pouvoir de décision au sein de leur propre entreprise. La situation de la Wallonie ne le permet pas, notamment eu égard à son besoin d'investissements étrangers. Elle n'a pas non plus intérêt à agrandir la fracture communautaire en prenant ce genre d'initiatives.

Autant de raisons qui les poussent à dire qu'il est plus que temps de réagir.

"***Il en va de l'avenir du pays, de la Région et de l'ensemble de ses habitants. A chacun son rôle :***

- ***les dirigeants et les travailleurs au sein de l'entreprise,***
- ***l'opposition parlementaire doit faire preuve de sens des responsabilités,***
- ***le gouvernement doit gouverner en veillant au respect de l'intérêt général.***
- ***Et nous attendons des syndicats qu'ils aident à créer de l'emploi et un climat propice à l'investissement, dans un syndicalisme de construction et non d'opposition permanente***".

L'encadrement du droit de grève est dorénavant une priorité. "*La Belgique est un des derniers pays à ne pas l'avoir compris. Dans les pays voisins, y compris ceux qui ont développé une culture de concertation, diverses mesures sont d'application. Il faut suivre la même voie. La question de la personnalité juridique des syndicats doit également être remise à l'ordre du jour*".

Et les signataires de conclure en précisant que c'est de cette manière que pourra se créer un climat dans lequel les entreprises wallonnes ont à nouveau envie d'embaucher et de se développer.

Vous avez un projet de création d'entreprise, d'investissement ou de recherche ?
Vous avez un besoin de financement ?

Concept et infographie : SPW/SG • Photo : © Fotolia

La Wallonie, avec le soutien de l'Union européenne et plus particulièrement du Fonds européen de développement régional, participe au développement de votre entreprise et met à votre disposition divers mécanismes d'aide.

INFOS ET CONTACTS : Rendez-vous sur le site www.plushaut.be

FEDER
UNION EUROPEENNE

Wallonie

LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

De premiers efforts qui en appellent d'autres

La mobilité dans la métropole bruxelloise

BRUSSELS METROPOLITAN ACCUEILLE POSITIVEMENT UN CERTAIN NOMBRE D'ÉVOLUTIONS ET DE DÉCISIONS DU SECTEUR PUBLIC ET D'INITIATIVES ÉMANANT DU SECTEUR PRIVÉ DANS LE DOMAINE DE LA MOBILITÉ. TOUTEFOIS, ELLE INSISTE SUR LES URGENCES EXISTANTES ET L'AMPLEUR CONSIDÉRABLE DE L'EFFORT ENCORE À FOURNIR AU SEIN DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE.

par Alain DENEEF, Intendant de BRUSSELS METROPOLITAN, une initiative de BECI, UWE, VOKA et FEB.

Au niveau des pouvoirs publics, Brussels Metropolitan salue ainsi l'émergence au sein de la SNCB du concept de réseau S qu'elle contribuera à promouvoir auprès des entreprises, de même que l'annonce du ministre fédéral de la Mobilité et des Entreprises publiques d'investir un milliard d'euros, notamment pour achever les travaux ferroviaires du RER. Toujours au niveau fédéral, nous nous réjouissons également du cadre légal consacré aux vélos électriques permettant un encadrement plus clair des usagers du vélo électrique et catégorisant les vélos selon leur force de propulsion et leur vitesse.

De même, elle juge heureuse la convocation de réunions régulières de la plateforme de l'intermodalité, active au sein du Comité exécutif des ministres de la mobilité (CEMM), qui traite des dossiers tels que le plan de transport 2017 et qui tente de définir une vision à long terme en collaboration avec les Régions.

Enfin, Brussels Metropolitan est ravie que le récent conclave budgétaire ait pris la décision de moduler l'avantage fiscal de la voiture de société, en le transformant en budget de mobilité, voire en salaire-poche, favorisant de la sorte l'émergence de solutions alternatives de mobilité.

A Bruxelles, Brussels Metropolitan se réjouit de la réouverture prochaine du tunnel Montgomery, et plus largement du plan pluri-annuel d'investissement dans la réfection et la maintenance des tunnels bruxellois. Nous espérons à cette occasion que l'administration bruxelloise des travaux publics veillera à informer bien à l'avance les parties concernées des travaux planifiés dans d'autres tunnels.

Par ailleurs, Brussels Metropolitan est heureuse de voir que le Plan régional de mobilité de Bruxelles tant attendu verra ses travaux démarrer dans les semaines qui viennent. Elle se réjouit particulièrement du volet «concertation» qui en fait partie, car il est essentiel que les citoyens, les entreprises et plus généralement la société civile soient associés à cette réflexion.

A Bruxelles toujours, l'octroi d'accréditations délivrées aux sociétés de car sharing nous apparaît comme une avancée significative pour réduire la pression automobile dans une optique de voitures partagées entre plusieurs utilisateurs.

Du coté de la Région flamande, Brussels Metropolitan suit avec intérêt le test effectué d'un trambus à Vilvorde, précurseur des lignes de trams prévues dans le contexte plus large du Brabantnet.

Brussels Metropolitan

Le tracé de cette ligne (le «ringtram») est important pour relier différents points économiques de l'aire métropolitaine, tels que les parcs d'entreprises et zones de reconversion à Vilvorde, Machelen et Diegem, ainsi que l'aéroport. Par ailleurs, le ministère flamand de la Mobilité lance son 9e «Pendelfonds voor duurzaam woon-werk verkeer», afin d'encourager un déplacement durable entre domicile et travail.

Enfin, du côté de la Région wallonne, nous saluons le plan «infrastructures» du ministre des Travaux publics intégrant la bretelle reliant l'autoroute E411 au futur parking RER de Louvain-la-Neuve. De même, nous nous réjouissons que les travaux du «contournement nord» soient budgétés et puissent à terme réduire les embouteillages aux alentours du zoning de Wavre.

Tous ces développements nous semblent de bon augure, mais ne sont que le début d'un effort concerté de grande ampleur à mener par les autorités des trois régions du pays et de son échelon fédéral. Le Pacte national pour les investissements stratégiques proposé par le Premier ministre doit être un levier privilégié pour accélérer un certain nombre d'investissements liés à la mobilité entre 2017 et 2030.

Dans le secteur privé, nombreuses sont les initiatives tentant de contribuer également à la problématique de la mobilité. Ainsi, 86% des employeurs accordent une indemnité vélo aux employés, contre 43% il y a 10 ans. La gratuité des transports en commun, la mise en place de parkings vélos sécurisés, l'organisation du co-voiturage et le télétravail remportent un succès croissant auprès des entreprises[1].

En Flandre, par exemple, la province du Brabant flamand met en place des mesures pour encourager l'usage du vélo dans le cadre du déplacement domicile-travail. De même, Atlas Copco Airpower a mis en place un plan de leasing vélo pour ses collaborateurs. Toujours dans le cadre du déplacement domicile-travail, le projet pilote «Office on Wheels», initié par l'association flamande des exploitants d'autobus et d'autocars BAAV et l'Institut flamand pour la mobilité (VIM), est un exemple concret au travers duquel une centaine d'employés du groupe Colruyt se rendent au travail avec un autocar, aménagé et équipé comme un bureau.

A Bruxelles, Engie a lancé le plan «Let's Choose», afin de promouvoir la mobilité durable auprès de ses collaborateurs en encourageant ces derniers à abandonner l'usage de leur véhicule et leur place de parking réservée, au profit d'un budget mobilité proposant des formes alternatives de transport et des avantages divers.

En Wallonie, UCB gère le co-voiturage de son personnel, le groupe Carmeuse laisse le choix à ses employés d'augmenter leur bonus par le recours à des modes alternatifs de déplacement et de nombreuses entreprises développent semblables initiatives de mobilité : IBA, Ethias, Lampiris, Nekto, Mutualités Chrétiennes ou la Province de Namur.

D'autres initiatives visent le développement d'une mobilité durable auprès des consommateurs, comme l'illustrent la décision d'Octa+ de prendre une participation majoritaire dans Blue Corner, réseau leader dans les points de chargement pour les véhicules électriques, ou encore la flotte écologique de véhicules de KBC Lease, qui comprend un projet de vélos offerts en leasing.

Dans un autre registre, KBC Brussels a lancé récemment un appel «Better for Brussels», adressé aux citoyens en vue de partager leurs idées en trois matières, dont la mobilité.

Enfin, des initiatives se font jour concernant des cartes permettant une gestion intégrée de la mobilité des collaborateurs, sous toutes ses formes (carburant, électricité, parkings, transports publics, etc.), comme la «Modalizy» d'Octa+.

Attentive à ces différentes évolutions parmi beaucoup d'autres, Brussels Metropolitan ambitionne d'être un acteur important de la réflexion et de l'action en matière de mobilité métropolitaine. Son action principale est de réunir autour d'une même table les acteurs et parties prenantes concernés par la solution de problèmes concrets de mobilité, afin de parvenir dans les meilleurs délais à des résultats concrets.

Désireuse de mettre en avant les efforts fournis et encore à fournir par les entreprises dans la recherche de solutions de mobilité, elle organise notamment des rencontres, séminaires, colloques et ateliers pour confronter les meilleures pratiques et faire naitre des idées nouvelles au travers de processus créatifs, collaboratifs et prospectifs.

A cet effet, un «Mobility Shift Summit» sera organisé par Brussels Metropolitan le **vendredi 17 mars 2017** à Bruxelles. Plus d'informations seront disponibles très prochainement sur son site web renouvelé : **www.brusselsmetropolitan.eu**. ■

Brussels Metropolitan est une initiative conjointe des organisations patronales interprofessionnelles, à savoir BECI, VOKA, UWE et la FEB. L'association a été créée comme plateforme de dialogue des trois régions dans et autour de Bruxelles, en vue de dynamiser le développement socio-économique de la métropole bruxelloise par une meilleure coopération. Le plan d'action de Brussels Metropolitan est entièrement consacré à la problématique de la mobilité, qui a un impact considérable sur la compétitivité de la région métropolitaine de Bruxelles.

Plus d'infos ? Alain DENEEF (0475/48.48.10 - alain.deneef@brusselsmetropolitan.eu) ou www.brusselsmetropolitan.eu

(1) www.feb.be/domaines-daction/energie-mobilite--environnement/mobilite/les-entreprises-contribuent-positivement-a-la-mobilite-domicile-travail_2016-07-05/.

L'Entreprise de l'Année® 2016 ? Daoust !

DEPUIS PLUS DE 20 ANS MAINTENANT, EY MET À L'HONNEUR L'ENTREPRISE BELGE LA PLUS MÉRITANTE DE L'ANNÉE. CE TITRE DE «L'ENTREPRISE DE L'ANNÉE®», C'EST D'AILLEURS «LA» DISTINCTION LA PLUS PRESTIGIEUSE, UN TITRE RÉSERVÉ EXCLUSIVEMENT À L'ÉLITE DES ENTREPRISES. POUR 2016, DAOUST, ENTREPRISE ACTIVE DANS LES RESSOURCES HUMAINES, SUCCÈDE AU PALMARÈS À PAIRI DAIZA, LE LAURÉAT 2015. LES AUTRES NOMINÉS ÉTAIENT : PRANARÔM–HERBALGEM, PROCOPLAST ET RONVEAUX.

Le principe et la philosophie de "L'Entreprise de l'Année" sont simples : chaque année, un jury indépendant de spécialistes couronne une entreprise qui se distingue par sa volonté d'entreprendre et d'innover, mais aussi par son sens de la stratégie et de la compétition, son ouverture sur le monde et, bien sûr, sa gestion exemplaire.

Fondée en 1954 et active dans les principaux domaines des ressources humaines (intérim, recrutement, gestion de carrière, titres-services, ...), Daoust est le 21e lauréat de ce concours organisé par EY en collaboration avec L'Echo et BNP Paribas Fortis.

Ce qui a fait la différence ? Voilà ce que Laurent Levaux, président du jury ff, a dévoilé des résultats de la délibération : "*Daoust est actif dans un secteur très concurrentiel et dominé par de grands acteurs internationaux. Malgré tout, génération après génération, Daoust a réussi à grandir et à prospérer en accordant une attention particulière à son personnel, à ses intérimaires, et au travers d'une grande proximité avec ses clients ! Daoust est une entreprise belge efficace, en croissance, à visage humain et qui respecte ses valeurs. Voilà l'histoire qui a séduit le jury et l'a conduit à choisir Daoust*".

Daoust est une entreprise belge, familiale, dont la troisième génération est aujourd'hui aux commandes.

Après avoir dirigé l'entreprise pendant plus de 30 ans, Jean-Claude Daoust en a confié en 2015 la direction à son fils Giles, actif chez Daoust depuis 2010.

Désormais active dans les 3 régions et les 3 langues du pays, l'entreprise a vu ses activités se compléter depuis le début des années 2000. Aujourd'hui, elle peut se targuer d'accompagner les travailleurs à chaque étape de leur vie professionnelle à travers ses différentes activités : le métier historique est l'intérim, depuis 1954. Sont venus s'ajouter en une quinzaine d'années : le recrutement (depuis 2000), l'outplacement & career lanagement (depuis 2001), les titres-services (depuis 2003), le secteur public (depuis 2006) et enfin le «Job Coaching», depuis 2007.

Ce qui fait la fierté de ses dirigeants ? Daoust revendique de mettre un accent particulier sur les valeurs familiales, humaines et sociétales, uen approche qui se traduit à travers son plan «Welcome to the Family».

Un plan incarné notamment par les chartes Daoust Diversity et Daoust Green, ainsi que par son département Responsabilité Sociétale de l'Entreprise. Les autres grands axes de Daoust sont l'innovation, la qualité et la flexibilité à travers le plan «We Love Solutions», incarné notamment par la certification de qualité ISO 9001, et les départements Daoust University et Daoust Quality.

Daoust avait déjà eu l'honneur d'être nominée à ce titre prestigieux en 2011. Depuis lors elle n'a cessé de se développer, doublant son chiffre d'affaires en 5 ans et poursuivant son innovation dans le domaine des Ressources Humaines. 250 collaborateurs permanents ; les 26.000 travailleurs différents mis au travail ou accompagnés chaque année ; et les 25.000 clients B2B et B2C qui lui sont fidèles depuis de nombreuses années. Elle est le 14e plus gros employeur en Région de Bruxelles-Capitale. ■

Daoust en quelques chiffres :

- Chiffre d'affaires 2015 : 158 millions d'euros.
- Personnel permanent : 250.
- Nombre de JobCenters : 37.
- 5.500 équivalents temps plein mis au travail.
- Croissance importante sur ces 20 dernières années : cap des 10 millions d'euros en 1997, 50 millions d'euros en 2006, 150 millions d'euros en 2015 et 180 millions d'euros en 2016 (estimation).

Les autres nominées au titre de «L'Entreprise de l'Année®»

PRANARÔM – HERBALGEM

En 1991, D. Baudoux, pharmacien et aromatologue, crée en Belgique un laboratoire d'aromathérapie scientifique. A travers les années, Pranarôm deviendra un des leaders mondiaux incontesté du marché des huiles essentielles

En 2004, S. Calandri, entrepreneur et manager expérimenté, reprend la direction de la société HerbalGem, étend ses activités et la développe au niveau international pour la faire devenir le leader européen dans les extraits de bourgeons.

Le groupe Pranarôm-Herbalgem est créé en 2013 avec le rapprochement de Pranarôm et HerbalGem. Il continue son expansion et acquiert en 2016 Biofloral (France – Elixirs floraux) et Veriditas Botanicals (USA – Aromathérapie).Leader des thérapies naturelles, le groupe rassemble 4 laboratoires de production spécialisés dans les huiles essentielles, les extraits de bourgeons et les élixirs floraux. Il possède ses propres plantations bios à Madagascar et en Europe et opère une gestion intégrée verticalement de la culture des plantes jusqu'à la commercialisation des produits finis.

Ses produits de santé et de bien-être sont vendus dans près de 13.000 pharmacies et magasins spécialisés dans plus de 20 pays dans le monde pour un chiffre d'affaires consolidé de 53 M€. Résolument humaine, Pranarôm-Herbalgem est une entreprise dynamique basée sur le talent de ses 220 collaborateurs.

Le savoir-faire, la qualité, le développement durable, l'innovation, la R&D et l'expertise scientifique sont les grands points forts du groupe. Il accorde également une grande importance à la formation de ses clients et de ses collaborateurs avec 5.000 formations dispensées en 2015.

PROCOPLAST

Située à Eupen, Procoplast est une société spécialisée dans l'injection plastique et plus précisément dans le surmoulage de contacts électriques et de pièces métalliques pour l'industrie automobile.

Créée en 1989, l'entreprise a pris le virage du secteur automobile à la fin des années 90 pour produire des pièces techniques à haute valeur ajoutée qui présentent des tolérances très étroites où le zéro défaut est de rigueur. Elle fournit à des équipementiers, allemands pour la plupart, des boîtiers dans lesquels vient se loger l'électronique embarquée dans les voitures. Ces éléments se retrouvent dans des endroits stratégiques des véhicules, notamment au niveau de la sécurité.

Procoplast connaît une forte croissance sur les cinq dernières années, avec un chiffre d'affaires et un effectif qui ont plus que doublé pour atteindre, aujourd'hui, 23 millions d'euros avec une équipe d'une centaine de personnes. Un résultat possible grâce à des choix stratégiques porteurs.

En effet, en 2007-2008, pour répondre au phénomène de délocalisation du marché vers les pays de l'Est à la main d'œuvre et aux frais de transport plus faibles, Procoplast s'est concentrée sur la production de pièces à haute valeur ajoutée, produites en grandes séries sur des lignes hautement automatisées. Un pari gagnant qui offre de belles perspectives de développement à la société.

L'entreprise vient d'investir près de 10 millions d'euros pour la construction d'une toute nouvelle unité de production de 9.000 m² dans le zoning East Belgium Park. Une infrastructure qui lui permettra de répondre aux demandes d'un marché en constante évolution, où l'électronique occupe une place sans cesse croissante pour améliorer les performances des véhicules, tant en termes de sécurité, que de confort ou de réduction de la consommation.

RONVEAUX

L'aventure de Ronveaux a démarré en 1923 alors qu'Eugène Ronveaux, ingénieur des arts et métiers fraichement diplômé de l'ECAM a décidé d'œuvrer en indépendant. Le premier gros contrat décroché était la réalisation d'une ligne électrique en province de Luxembourg.

Au départ du métier de «lignard», le visionnaire qu'était Eugène Ronveaux a diversifié ses activités vers la fabrication de poteaux en béton. En 1958, Marie-Anne Belfroid-Ronveaux, 2e génération, diplômée ingénieur civil des Constructions Ulg, a rejoint l'entreprise pour y développer largement la préfabrication en béton, qui n'était encore «que» la production de poteaux de lignes électriques et de candélabres d'éclairage public mais «déjà» en béton précontraint. Françoise Belfroid, 3e génération, diplômée d'un BBA puis d'un MBA à Claremont University en Californie, a rejoint l'entreprise en 1990 et a beaucoup contribué à la croissance (200%) structurée des activités du groupe.

En 2015, Ronveaux réalise un chiffre d'affaires consolidé de 76 millions, emploie 540 personnes et est actif dans 3 domaines principaux :

- **Electricité :** travaux de construction et d'entretien de réseaux électriques, d'éclairage public, de télédistribution et de télécommunication ainsi que l'installation électrotechnique clé sur porte.
- **Construction :** la conception, le calcul, la fabrication et le montage d'éléments en béton armé, précontraint ou préfléchi pour les ponts ou structures et planchers de bâtiments et toujours les poteaux.
- **Rénovation :** chantiers de restauration de façades, de restructuration de béton et même de piscines.

L'entreprise, restée 100% familiale, est fière d'employer une main d'œuvre locale, très professionnelle, totalement orientée vers la qualité.

→ SUITE EN PAGE 13

Accélérer la création et le développement de l'activité économique en Wallonie

uwe

L'Union Wallonne des Entreprises (UWE) est l'organisation des **employeurs privés** qui **agit** pour assurer **la prospérité de la Wallonie**, à travers la mise en place et le soutien d'un **climat** et d'un **cadre** qui permettent la création et le développement d'entreprises compétitives et durables.

Une vocation de rassembleur… Liège, Brabant wallon, Hainaut, Luxembourg, Namur : des entrepreneurs de toute la Wallonie se retrouvent à l'UWE. C'est un des seuls lieux où toutes les branches de l'industrie et des services sont représentées, de même que tous les types d'entreprises, de la petite entreprise familiale à la grande multinationale.

L'UWE promeut un monde patronal fort. Ses moyens proviennent des cotisations des membres, en direct ou via leur fédération sectorielle. Ils sont aujourd'hui plus de 6.500 à nous faire confiance pour les représenter au mieux de leurs intérêts. L'UWE est l'union wallonne des entreprises et non l'union des entreprises wallonnes, histoire de permettre aussi aux entreprises étrangères établies en Wallonie d'être représentées par l'UWE dans tous les lieux de décision du pays.

Union Wallonne des Entreprises

www.uwe.be

Chemin du Stocquoy 3 • 1300 Wavre
010/47.19.40 • info@uwe.be

→ SUITE DE LA PAGE 11

«L'ENTREPRISE DE L'ANNÉE®» : un trophée mondialement reconnu

EY a créé le trophée de «L'Entreprise de l'Année®» en 1996 pour récompenser des entreprises de la Belgique francophone qui se distinguent par leur approche innovatrice, leur internationalisation, leur esprit entrepreneurial, leur vision stratégique, leur situation financière et leur ténacité en toutes circonstances.

"*Depuis 21 ans nous organisons «L'Entreprise de l'Année®». afin de mettre en lumière des entreprises qui se distinguent par leur volonté d'entreprendre et d'innover, mais aussi par leur sens de la stratégie et de la compétition, leur ouverture sur le monde et, bien sûr, leur gestion exemplaire. Daoust a réussi à se développer dans un secteur très concurrentiel et sans perdre son visage humain. Cette entreprise belge est un exemple pour les autres entreprises et elle mérite de porter le titre de «L'Entreprise de l'Année®»2016*", précise Philippe Pire, Associé chez EY.

Daoust succède à Pairi Daiza (2015), Belourthe (2014), Tilman (2013), TPF (2012), Hamon (2011), Exki (2010), Proximedia (2009), FIB Belgium (2008), Noukie's (2007), Stûv (2006), Callataÿ et Wouters (Sopra Banking Software) (2005), Pharmadeal (Ashfield) (2004), Euroscreen (2003), I.R.I.S. Group (2002), Eurogentec (2001), EVS (2000), IBA (1999), Ariane II (Sogeti Belgium) (1998), Moorkens Projects (1997) et DB Associates (Colliers International Belgium) (1996).

L'Entreprise prometteuse® : Real Impact Analytics

DANS LE CADRE DE LA REMISE DU PRIX DE «L'ENTREPRISE DE L'ANNÉE®», REAL IMPACT ANALYTICS A REMPORTÉ LE TITRE DE «L'ENTREPRISE PROMETTEUSE DE L'ANNÉE®» 2016 ET SUCCÈDE AINSI À ONCODNA, LE LAURÉAT DE L'ANNÉE PASSÉE . L'ENTREPRISE BRUXELLOISE DEVANCE CITIUS ENGINEERING, EROWZ ET THE BIOTECH QUALITY GROUP.

Créée en 2009, Real Impact Analytics fournit des services de «business intelligence». Elle développe une suite d'applications qui intègrent des données télécoms ou des méga données afin de permettre à leurs clients de les utiliser dans leur travail quotidien, afin de guider leurs employés vers les meilleures décisions à prendre et actions à effectuer.

Comment ? Tous les jours à des heures données et dans des lieux précis, vous passez des appels, envoyez des sms, utilisez des applications sur votre téléphone, acceptez des promotions ou rechargez votre mobile. Ces actions nous donnent des indications sur les endroits les plus denses, les mouvements de population, les heures de pointe du réseau, les produits correspondant à votre profil d'utilisateur, etc. Cela génère des données que l'entreprise agrège et anonymise pour répondre aux questions que ses clients se posent. Prenons par exemple : «Qui devrais-je contacter, avec quelle promotion, à quel moment et par quel moyen ?» ou encore «Où suis-je en train de perdre des parts de marchés ?».

La richesse des données télécoms permet ensuite de développer des applications de type «Data for Good». Elles transforment la manière dont on gère les crises de type alimentaire, les guerres, pandémies, etc., en ancrant l'analyse de données dans le travail quotidien des organisations humanitaires. Elles permettent également de comprendre comment optimiser l'aide dans les pays qui en ont le plus besoin.

Cinq des dix plus grands opérateurs dans le monde sont déjà convaincus de la valeur ajoutée de Real Impact Analytics. L'entreprise est surtout active dans les pays en développement et a son siège principal à Bruxelles, et des implantations à Neudorf (Luxembourg), Le Cap (Afrique du Sud), Kuala Lumpur (Malaisie) et Sao Paulo (Brésil). Real Impact Analytics compte désormais plus de 120 collaborateurs répartis sur 4 continents et a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de plus de 6 millions d'euros.

→ SUITE EN PAGE 14

→ SUITE DE LA PAGE 13

DAOUST A RÉUSSI À SE DÉVELOPPER DANS UN SECTEUR TRÈS CONCURRENTIEL, ET SANS PERDRE SON VISAGE HUMAIN.

Les autres nominées au titre de «L'Entreprise prometteuse de l'Année®»

CITIUS ENGINEERING

Créée en 2009, Citius Engineering est spécialisée dans la conception et l'intégration de machines spéciales, de bancs d'essais et de moyens de production. La société se positionne également comme bureau d'études spécialisé et offre des services de conseils et de consultance pour l'industrie.

Citius Engineering répond à un besoin : les entreprises industrielles sont en recherche de soutien technique dans le cadre des développements de leurs projets technologiques, nécessitant des compétences dans les domaines de la mécatronique, de l'électromécanique, de l'automation et de la mécanique. Elles ont besoin de renfort et d'expertise pour des besoins ponctuels, dans le cadre de projets liés au développement de leur outil industriel ou de leurs produits. En proposant une prestation globale, Citius Engineering base ses travaux sur des méthodes rigoureuses de gestion de projets et de conception de systèmes. Citius Engineering se veut multidisciplinaire et multisectorielle de façon à garder des compétences complètes et transversales. Son activité est diversifiée dans de nombreux secteurs industriels, tels que l'aéronautique, le spatial, l'agro-alimentaire, la défense, la chimie, le pharmaceutique ou l'automobile.

Depuis plusieurs années, Citius Engineering développe ses compétences dans le cadre de projets commerciaux mais également au travers de partenariats de R&D. Elle se spécialise notamment dans le développement de systèmes robotisés intelligents et dans le traitement de données.

EROWZ

Chaque année, des millions d'offres pour des produits d'occasion tels que des objets électroniques, des vêtements, des voitures ou encore des biens immobiliers sont mises en ligne sur le web via toute une série de sites de ventes en ligne. eRowz a pour objectif de collecter toutes ces annonces de produits d'occasion dans le monde et de les rassembler en une place unique à travers une interface simple et intuitive.

eRowz collecte ces offres, les compare et les analyse afin de proposer à ses utilisateurs la meilleure offre correspondant à leurs attentes. Pour ce faire, la société a développé des robots d'indexation qui collectent plus de 500 millions d'annonces de 120 sites internet de petites annonces et d'e-commerce en provenance d'une vingtaine de pays. Leur avantage concurrentiel réside dans les algorithmes de recherche qu'ils ont conçus et qui leur permettent d'extraire les meilleures offres parmi un vaste choix de produits similaires mis en vente.

La force d'eRowz réside dans sa capacité d'analyser plus d'informations que ses concurrents.

Avec tous ses sites combinés, la start-up a enregistré plus de 7 millions de visites au cours du mois de mars 2016.

eRowz a pour objectif de devenir un acteur mondial dans le domaine du rassemblement et du traitement de larges bases de données non-structurées en créant des applications performantes pour les utilisateurs finaux. Le développement de leurs applications est réalisé d'une manière à pouvoir être répliqué facilement dans le monde mais aussi pour différentes catégories de produits.

THE BIOTECH QUALITY GROUP

The Biotech Quality Group est une société de conseil experte dans l'amélioration de la performance des industries biopharmaceutiques et des dispositifs médicaux. BQG anticipe les enjeux spécifiques relatifs à l'évolution des réglementations les plus strictes, et apporte une résolution pérenne aux problèmes de non-conformité en matière de qualité et de production.

L'entreprise accompagne des start-ups, des PME ou des Big Pharma dans la prévention et la remédiation des non conformités inhérentes à l'industrie du médicament, ainsi que dans l'élaboration et l'optimisation des stratégies d'Assurance Qualité et Production.

Acteur innovant sur le marché du conseil, BQG se distingue par son engagement sur des résultats, obtenus au travers d'outils et de méthodologies issus de son pôle R&D. Les offres de diagnostic collaboratif et de remédiation de terrain Apollo MaturityTM permettent de s'affranchir de l'ancien paradigme de l'industrie : performance ou compliance.

Pour la première fois en Europe, des méthodologies et des outils ont été développés en sortant des sentiers battus, en collaboration avec l'industrie et le réseau académique belge. A l'issue du diagnostic Apollo, l'entreprise intervient dans la mise en place de solutions sur mesure permettant d'atteindre des objectifs de qualité, de délai et budgétaires précis.

L'amélioration continue en matière de Qualité et de Conformité Réglementaire est ensuite rendue possible grâce à un accompagnement par une équipe d'experts du secteur et de spécialistes en gestion de projet et en gestion du risque. Les données récoltées lors des phases en amont deviennent une feuille de route détaillée permettant de porter les projets à maturité en impactant durablement l'industrie du médicament, et donc, la santé publique.

ENSEMBLE ON A FAIT BOUGER LES CHOSES

Aujourd'hui, 85 % des emballages industriels sont recyclés

Depuis 17 ans déjà, les entreprises belges et les collecteurs de déchets accomplissent, avec VAL-I-PAC, un fameux travail en matière de gestion des emballages industriels. Et les résultats sont là. Pas moins de 85 % des déchets d'emballages industriels sont désormais, triés, collectés sélectivement et recyclés. C'est le meilleur score d'Europe. Du beau boulot, non ?

VAL-I-PAC

ENSEMBLE, GÉRER ET RECYCLER LES EMBALLAGES INDUSTRIELS

Découvrez comment sur www.valipac.be

Motorisations alternatives

L'enjeu de leur intégration au cœur des flottes d'entreprises

PARCE QU'ELLES PRENNENT UNE PLACE DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE AU SEIN DES FLOTTES D'ENTREPRISES ; PARCE QU'ELLES SONT DE PLUS EN PLUS VISIBLES ET ATTIRENT L'ATTENTION ; PARCE QU'ELLES DÉGAGENT UNE IMAGE ENVIRONNEMENTALE PLUS RESPONSABLE OU SIMPLEMENT PARCE QU'ELLES SONT ENCORE TROP PEU CONNUES DU GRAND PUBLIC ET DU MONDE DES ENTREPRISES, LES NOUVELLES MOTORISATIONS HYBRIDES, CNG, ÉLECTRIQUES OU À HYDROGÈNE FONT BEAUCOUP PARLER D'ELLES... DIFFICILE POURTANT DE SE FAIRE UNE OPINION OBJECTIVE SUR LEURS USAGES EFFECTIFS DANS UN CADRE PROFESSIONNEL. C'EST POURQUOI LE **14E COLLOQUE ANNUEL DE LA CELLULE MOBILITÉ DE L'UNION WALLONNE DES ENTREPRISES** S'EST PENCHÉ, LE 23 SEPTEMBRE DERNIER, SUR CETTE QUESTION PLUS QUE JAMAIS DANS L'AIR DU TEMPS.

par Benoît MINET et Marine COUVELENCE

Réunis aux Moulins de Beez (Namur), les constructeurs de véhicules, représentés par la FEBIAC, les distributeurs de ces derniers, par l'intermédiaire de TRAXIO et les leasers, par le directeur général de RENTA, se sont tout d'abord succédés pour faire part de leurs visions actuelles et futures de l'évolution des nouvelles motorisations au sein des flottes de véhicules d'entreprises. Ensemble, ils ont pu relever que les principales préoccupations du secteur étaient la mise en place de politique d'accompagnement pour augmenter, d'une part, l'utilisation de véhicules alternatifs et pour réduire, d'autre part, les émissions de gaz à effet de serre de manière durable et rentable.

Plusieurs constats ont ainsi été mis en avant, comme par exemple, le nombre très peu élevé d'utilisateurs de motorisations alternatives pour des raisons principalement financières. Par ailleurs, la mise à disposition d'infrastructures adéquates (tel un réseau performant de stations de recharge), l'importance de la coopération renforcée entre les différents acteurs concernés, la préparation méthodologique de la transition énergétique, et la mise à niveau des métiers (et des compétences) sont autant de défis qui ont été épinglés par les trois fédérations.

De la production à la distribution d'énergies alternatives

La deuxième partie de la matinée portait sur les réseaux de distribution d'énergie tant au niveau de la production et du transport que de la distribution. Trois types de carburant alternatif ont pu être exposés, le CNG (Gaz Naturel Compressé), l'électrique et l'hydrogène, par des représentants de chez DATS 24, ENGIE ou encore AIR LIQUIDE. Ces entreprises estiment que l'utilisation de ces nouvelles énergies contribuerait à atteindre les objectifs fixés comme, notamment, la décarbonisation des transports ou l'amélioration de la qualité de l'air.

D'autres réflexions se sont alors invitées autour du stockage des énergies renouvelables et de leur utilisation en masse, de l'évolution des mentalités quant à l'utilisation de ces nouveaux outils de mobilité moins polluants et de la création d'un véritable marché aux conditions intéressantes. Les échanges ont également permis de prendre la mesure des projets réalisés et à mener en Wallonie, tels que le développement des réseaux de stations au CNG et à hydrogène.

Le rôle «moteur» des institutions publiques et privées

Pour booster l'usage des nouvelles motorisations, les entreprises privées et les institutions publiques, comme le groupe TEC, ont, sans aucun doute, un rôle essentiel d'exemplarité à jouer. Bien qu'elles puissent impulser une utilisation dans la sphère professionnelle, ces organisations peuvent contribuer à crédibiliser, tout autant, l'usage de ces nouveaux véhicules auprès du grand public. Leurs diverses expériences novatrices méritaient dès lors d'être soulignées à travers quelques témoignages.

Charles-Etienne JAMME (SWIFT) et **Lucie DESCHAMPS** (IDETA)

> CHEZ SWIFT ET IDETA, PLUSIEURS PROJETS ONT ÉTÉ MIS EN PLACE POUR PROMOUVOIR L'UTILISATION DES CARBURANTS ALTERNATIFS : DEUX EXEMPLES À SUIVRE...

Notons que chez SWIFT et chez IDETA, plusieurs projets ont été mis en place pour promouvoir l'utilisation des carburants alternatifs. Via la mise à disposition de voitures électriques ou au CNG aux travailleurs, l'installation de bornes de recharge sur le lieu de travail et au domicile, l'utilisation de véhicules électriques pour la distribution du courrier, ou encore la mise à disposition de vélos électriques pour de courts déplacements, ces deux entreprises montrent l'exemple à suivre. Leurs exposés ont pu mettre en lumière le fait que les principales contraintes étaient principalement liées à la gestion du changement d'habitudes chez les travailleurs, aux coûts budgétaires, à la gestion des flux du courant électrique, au renouvellement du parc de voitures mais aussi à l'installation d'un réseau de distribution fiable.

Un intérêt pluridisciplinaire

Force est de constater que le sujet interpelle les entreprises et de nombreux acteurs puisque le 14e colloque annuel de la Cellule Mobilité était tout simplement complet.

En définitive, il n'aura pas manqué de dresser le tableau de l'offre actuelle et des enjeux à venir de ces motorisations alternatives et de leurs réseaux. De nombreuses réflexions et attentes du secteur ont pu être exprimées et des retours concrets d'expériences positives ont démontré, de la part des entreprises, un intérêt pluridisciplinaire positif d'une telle démarche tant au niveau du management environnemental que du fleet et du mobility management. ■

Au vu du succès de foule de le 14e colloque annuel de la Cellule Mobilité de l'UWE, force est de constater que le sujet interpelle les entreprises et de nombreux acteurs...

Semaine de la Mobilité

Son défi, ses Trophées

50 ENTREPRISES ET 5 PARCS D'ACTIVITÉ ECONOMIQUE (PAE) ONT RELEVÉ LE DÉFI MOBILITÉ DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ. LE JURY SALUE LA DÉMARCHE D'ENTREPRISES EXEMPLAIRES.

par Chloé LAURENT

Pour améliorer la mobilité, l'engagement des entreprises est essentiel ! Afin d'y contribuer, le Service public de Wallonie et l'Union Wallonne des Entreprises ont organisé la 3e édition du Défi Mobilité des entreprises. 55 entreprises et PAE y ont participé en menant des actions originales entre le 16 et le 22 septembre afin de tester des modes de transports alternatifs.

Objectif ? Améliorer la mobilité des salariés

Lors de cette édition 2016 de la Semaine de la Mobilité, la Wallonie a mis le focus sur la multimodalité (adapter et combiner les modes de transport en fonction de ses déplacements). Les entreprises lauréates ont intégré cette dimension tout en valorisant aussi les autres modes de transport.

Le 23 septembre, la Chef de Cabinet adjoint du Ministre wallon de la Mobilité, Carlo Di Antonio, a remis officiellement le «Prix de la Semaine de la Mobilité» et le «Trophée Mobilité des Entreprises», en clôture de la Semaine de la Mobilité 2016. Cette remise de prix a eu lieu dans le cadre du colloque annuel de la Cellule Mobilité de l'UWE à Namur.

Bien que quatre entreprises se soient distinguées des autres, l'entièreté des participants au Défi est à féliciter pour leur créativité, leur dynamisme et leur retour actif fournit pendant toute la Semaine de la Mobilité mais également, tout au long de l'année ! Bravo à tous !

Retrouvez les actions, les photos et les vidéos sur **www.semainemob.be**

Le PRIX DE LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ récompense les actions (et leurs résultats) organisées par plus de 50 entreprises et leurs équipes durant la Semaine de la Mobilité (du 16 au 22/09). Ce prix est attribué à...

Dans la catégorie entreprises privées : BAM-GALÈRE

L'entreprise BAM-Galère reçoit le Prix de la Semaine de la Mobilité pour la variété de canaux de communication qu'elle a sollicité en vue de sensibiliser son personnel aux nombreuses alternatives à la voiture en solo. D'une part, une campagne d'affichage a assuré une sensibilisation accrue, dans tous les lieux publics de l'entreprise, en matière de sécurité routière. Des newsletters quotidiennes ont abordé les avantages et aspects pratiques du covoiturage, du vélo, des transports en commun. Par ailleurs, un onglet «mobilité» a été créé sur l'intranet de l'entreprise. De manière plus concrète, des vélos à assistance électrique ainsi que des voitures électriques ont été proposées en test. Enfin, par la mise en place d'un concours et le rappel des différentes opportunités multimodales d'accessibilité au site, BAM-Galère a encouragé ses collaborateurs à s'organiser en covoiturage ou à utiliser les transports publics durant toute la semaine… Et le succès fut au rendez-vous.

Dans la catégorie entreprises publiques : L'AGENCE INTERCOMMUNALE DE DÉVELOPPEMENT IDETA

IDETA s'est distingué en abordant la Semaine de la Mobilité, comme le suggérait la thématique de cette année, de manière multimodale ! En effet, durant ces 5 journées, IDETA a permis à son personnel de tester, de manière ludique et touristique, des véhicules électriques et CNG (gaz naturel) tout en découvrant le cœur de ville de Tournai. Elle a également réalisé une carte interactive reprenant d'une part, l'accessibilité multimodale des différents sites d'IDETA (train, bus, covoiturage, télétravail) et d'autre part, les domiciles des différents collaborateurs. Les modes doux n'ont pas été en reste puisque des podomètres ont été distribués aux marcheurs volontaires de l'intercommunale tandis que des vélos à assistance électrique ont été mis à disposition du personnel pour leurs déplacements de service ou intersites. Le tout avec un taux de participation exceptionnel du personnel lors de chaque activité

Chaque lauréat a reçu un chèque d'une valeur de 250 euros pour améliorer sa communication liée à la mobilité.

→ SUITE EN PAGE 21

Connectivité

Fixe ou mobile, toujours joignable via un seul numéro

Shape
&
Fix Comfort

Etre en permanence au service de vos clients, c'est votre marque de fabrique.

Avec Shape & Fix Comfort, vous bénéficiez de la téléphonie fixe et mobile, ainsi que d'internet, dans un pack taillé sur mesure pour votre entreprise. De plus, vous remplacez vos appareils fixes par des appareils mobiles tout en conservant vos numéros fixes.

Vous voulez combiner malin ? Allez sur notre site business.orange.be/shapefixcomfort

Vous rapprocher de l'essentiel

orange™

Fixe ou mobile ?

Peu importe : vous voulez être connecté à tout moment

LA CONVERGENCE ENTRE FIXE ET MOBILE EST UNE TENDANCE-CLÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, TANT POUR LES DONNÉES QUE POUR LA TÉLÉPHONIE. LES ENTREPRISES VEULENT ÊTRE CONSTAMMENT EN LIGNE, QUE CE SOIT PAR UNE CONNEXION FIXE OU 4G. ELLES DÉSIRENT LA MÊME SIMPLICITÉ D'UTILISATION SUR LEURS GSM ET LEURS POSTES FIXES. QUELLES SONT LES POSSIBILITÉS ? ET QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA CONVERGENCE POUR VOUS ?

"*La tendance à la convergence est simple à expliquer : tout se recoupe*, affirme Frank De Weser, directeur B2B marketing & M2M chez Orange. *Et la frontière entre fixe et mobile disparaît*". Mais quel en est l'impact pour les entreprises ?

Toujours en ligne

"*Chaque entreprise veut être constamment en ligne*, souligne Frank De Weser. *Vous utilisez des services dans le cloud et vous voulez pouvoir envoyer des e-mails à tout moment. Vous voulez rester en contact avec d'autres sites ou permettre le paiement électronique. Fort bien. Mais imaginons qu'un incident entraîne la rupture de votre connexion. Toute votre activité est à l'arrêt. Il est alors pratique que votre réseau bascule automatiquement vers une connexion mobile 4G fiable et puissante, comme celle d'Orange. La convergence entre fixe et mobile sauve votre business*".

Mais la convergence ne s'arrête pas à la fiabilité. Elle touche aussi les zones où une connexion internet fixe n'est pas (encore) faisable, mais où on peut malgré tout être en ligne. "*La 4G est idéale pour établir une connexion temporaire. Pensez aux boutiques éphémères*, illustre Frank De Weser. *Et grâce à la vitesse élevée de la 4G, vous ne remarquez pas que votre entreprise n'utilise pas de connexion fixe*".

Des travailleurs mobiles suffisamment protégés

La technologie mobile est du pain bénit pour les représentants, les techniciens et les ingénieurs de terrain : elle leur permet d'obtenir et gérer des informations et de recevoir des missions en déplacement. Mais de nombreuses entreprises restent prudentes face à cette technologie, à laquelle elles associent un risque.

"*Une grande partie des risques de sécurité disparaît avec la convergence*, nuance Frank De Weser. *On peut connecter les appareils mobiles des travailleurs au réseau d'entreprise via un APN (access point name) privé. Cet APN n'est accessible qu'aux travailleurs et est hermétique pour les autres utilisateurs du réseau mobile. Tout le trafic des collaborateurs mobiles passe, en outre, par le firewall de l'entreprise. Leurs smartphones et leurs tablettes sont protégés de la même manière que les ordinateurs de l'entreprise*".

Toujours joignable, sur fixe ou mobile

Dans le cas de la téléphonie, vous avez deux possibilités de convergence. "*Avec l'approche one number, quelqu'un qui vous appelle ne doit pas essayer de vous joindre sur votre numéro mobile ou fixe : un seul numéro suffit*, affirme Frank De Weser. *Et si vous appelez, votre interlocuteur voit ce même numéro, que vous l'appeliez depuis votre GSM ou votre fixe. Un autre avantage ? En arrivant au bureau, vous pouvez continuer sur votre poste fixe une conversation commencée sur votre GSM. Orange peut, en outre, vous donner tous les avantages de la ligne fixe sur votre GSM, sans que vous ayez besoin d'un poste fixe. Vous bénéficiez alors d'un central téléphonique sur votre GSM, avec maintien de vos numéros fixes. Orange propose les deux concepts. En bref, vous n'avez plus à vous soucier de la technologie et vous pouvez vous concentrer sur l'essentiel : la communication elle-même*".

Vos sites connectés en toute sécurité en Belgique et à l'étranger

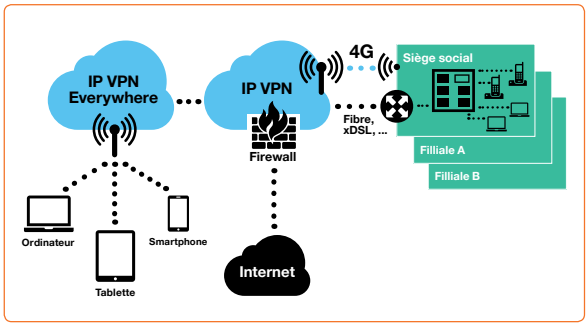

Les sites des clients d'Orange sont connectés, en Belgique et à l'étranger, au réseau IP VPN par le biais d'une ou plusieurs technologies d'accès comme la fibre optique, le xDSL ou une connexion mobile 4G. Tant l'équipement informatique que les centraux téléphoniques du client sont connectés de cette manière. Avec IP VPN Everywhere, les collaborateurs mobiles sont, eux aussi, intégrés dans l'IP VPN. Orange peut connecter vos sites dans plus de 180 pays.

Plus d'infos : business.orange.be

orange™

→ SUITE DE LA PAGE 18

Le TROPHÉE MOBILITÉ DES ENTREPRISES valorise le travail à long terme effectué par l'entreprise et son équipe, en faveur d'une mobilité plus douce. Ce trophée est attribué à...

Dans la catégorie entreprises privées : UCB PHARMA

UCB PHARMA se distingue par sa volonté d'aborder la mobilité dans son ensemble en développant de nombreuses mesures infrastructurelles et incitants financiers valorisant l'utilisation de l'ensemble des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle (covoiturage, vélo, voiture électrique, transports publics, marche et télétravail). Au-delà du projet axé sur le long terme, la mobilité s'inscrit en plein cœur des valeurs «bien-être et environnement» de l'entreprise. Cette politique a le mérite d'être soutenue tant par la direction que par les délégations syndicales, créant une harmonie sociale autour de la mobilité. Enfin, par ses échanges réguliers avec les autorités communales, provinciales et régionales, l'entreprise parvient, au jour le jour, à améliorer son environnement extérieur au profit d'une part, de son personnel mais également des riverains du site. En exemples, citons la signature d'une convention privée-publique de mise à disposition de son parking pour les covoiteurs, la réhabilitation d'une ancienne voie de chemin de fer en Pré-Ravel ou encore, la remise en état d'un sentier communal.

Dans la catégorie entreprises publiques : L'UNIVERSITÉ DE MONS

L'Université de Mons reçoit le Trophée dans la catégorie des entreprises publiques pour son projet multimodal et sa motivation permanente à l'usage des modes de transports alternatifs (vélo, covoiturage et transports publics). En effet, via la révision complète de sa politique de gestion des parkings, l'Université a vu augmenter de manière significative le nombre de covoiteurs et de cyclistes en son sein. Cette nouvelle politique est par ailleurs évaluée régulièrement afin de pouvoir en améliorer de manière continue ses axes de développement.

Enfin, la création en janvier 2016, d'une Direction de la Sécurité, de l'Environnement et de la Mobilité n'est pas anodine dans le renforcement de la stratégie mobilité de l'Université. Elle a permis et permettra encore d'assurer, au fil du temps, une communication et une sensibilisation constante auprès du personnel et des étudiants.

Chaque lauréat a reçu un «Vélo-boxx» (voir sur www.velo-boxx.com) d'une valeur de 4.000 euros.

L'Union Wallonne des Entreprises a elle aussi joué le jeu, pendant toute la Semaine de la Mobilité, à travers différentes activités !

- Un atelier prévention sur la sécurité routière, animé par l'Agence Wallonne pour la Sécurité Routière (AWSR)
- Un dîner «carbonless» où chaque collaborateur était invité à amener un plat (ou une boisson) local et de saison.
- Le «Grand Défi des Kilomètres Verts» où pendant toute la Semaine, les membres du personnel utilisant les transports en commun, le covoiturage, la marche à pieds ou le vélo pour se rendre à l'UWE (ou pour leurs déplacements professionnels) étaient invités à encoder leurs kilomètres et ainsi faire monter les cagnottes «vertes» !

Convivialité, motivation, bonne humeur et diminution de l'empreinte carbone du personnel étaient donc au rendez-vous durant toute cette Semaine de la Mobilité à l'UWE !

Hublet

Une entreprise wallonne investit dans le transport fluvial

L'ENTREPRISE HUBLET A INAUGURÉ UN QUAI DE DÉCHARGEMENT DE 130 MÈTRES LE LONG DE LA SAMBRE : UN PREMIER BATEAU TRANSPORTANT 1.500 TONNES DE TERRES A REJOINT GENK. L'ÉQUIVALENT DE 60 CAMIONS SEMI-REMORQUES SUR LA ROUTE. UN PROJET DURABLE ET AMBITIEUX D'UNE ENTREPRISE EN CROISSANCE, SOUTENU PAR LES AUTORITÉS PUBLIQUES.

par Chloé LAURENT et Nathalie PAQUET

Plus d'un million d'euros investis !

Pour la première fois, 1500 tonnes de terres à traiter ont été transportées par bateau depuis la plateforme floreffoise jusque Genk. C'est l'aboutissement d'un projet de longue haleine. Hublet a commencé ses premières démarches pour étudier l'accès à la voie d'eau dès 2004, peu après sa reprise par l'entreprise Nonet SA.

Soucieux de se positionner sur la voie d'eau, Hublet a créé en 2005 une voirie pour relier le centre de recyclage jusqu'à la Sambre, financée entièrement sur fond propre (60.000 euros). Jusqu'en 2012, les déchargements se font en l'absence d'un vrai quai de chargement.

En 2012-2013, le SPW-Voies hydrauliques, avec l'aide du Port Autonome de Namur réalise un quai de déchargement de 130 mètres pour un coût de 516.000 euros htva.

En chiffres :

- Un bateau de 1.500 tonnes = 60 camions semi-remorques
- La dalle de 1 hectare peut accueillir 60.000 tonnes de terres de passage par an
- Objectif en 2017 : évacuer 12.000 tonnes (équivalent de 500 camions) de terres par voie d'eau

Septembre 2016 : départ du premier bateau transportant 1.500 tonnes de terres à traiter de Floreffe vers Genk

Dernière étape : en 2015, Hublet, en partenariat avec Bioterra, construit une dalle de regroupement de terres polluées d'une capacité de un hectare au prix de 420.000 euros htva.

Projet d'avenir, d'emploi et durable

"*Le premier bateau sorti en septembre marque le symbole d'une nouvelle activité (terres excavées) mais doit servir de catalyseur dans toutes nos réflexions d'échange via la voie d'eau*, déclare Simon NONET, gérant de HUBLET sprl et administrateur délégué NONET SA. *La voie d'eau reste le moyen de transport à privilégier dès qu'il est possible de l'utiliser. Cela nous permet d'aller dans le sens d'une de nos valeurs, «le respect du durable» et donc, outre l'aspect économique : réduire notre empreinte CO_2 et les nuisances de circulation*".

Hublet s'est associé à un partenaire qui était demandeur, le groupe De Cloedt qui dispose d'un centre de traitement à Genk.

L'objectif affiché est d'évacuer en 2017, 12.000 tonnes de terre (500 camions) par la voie d'eau. A l'avenir, Hublet souhaite encore optimiser le transport : les bateaux achemineront du sable de mer jusque Floreffe pour repartir chargé de terres à traiter et donc augmenter encore ses tonnages de transport par voie d'eau.

Le groupe Nonet, en croissance depuis plusieurs années malgré l'austérité actuelle, s'engage donc dans un projet ambitieux. "*En 2003, 64 personnes travaillaient pour le groupe Nonet alors qu'en 2016, ce chiffre était de 150 personnes. Ces projets (dalle de regroupement, transport via la voie d'eau) sont aussi le gage de pouvoir créer de l'emploi*".

L'entreprise Hublet, le groupe Nonet

L'entreprise Hublet sprl a été créée en 1962 par Albert Hublet. Nonet et Hublet collaborent sur de nombreux chantiers fin des années 90 et Hublet rejoint le groupe en 2003. Hublet est actif dans les secteurs suivants : centre de recyclage de matériaux de construction, démantèlement et collecte d'amiante, location de container, vente de granulats recyclés et stabilisés.

En quelques dates

- **1962 :** Début des activités de transport HUBLET. S'y ajouteront au fil des ans les activités de démolition et les services containers
- **1988 :** Le premier crible et début de la valorisation des déchets de démolition et du service container. Hublet est précurseur dans le namurois.
- **2003 :** Reprise de HUBLET sprl par NONET s.a. (Nonet est active depuis 1958)
- **2004 :** Première démarche pour étudier l'accès voie d'eau
- **2005 :** Création sur fond propre d'une voirie reliant le centre de recyclage jusqu'à la Sambre pour permettre de rentrer près de 100.000 tonnes de produit de déroctage de Meuse acheminés par voie d'eau
- **2006 à 2012 :** Quelques déchargements aléatoires de 100.000 tonnes sur 8 ans.
- **2012-2013 :** Réalisation d'un quai de déchargement de 130 mètres par le SPW voies hydrauliques, avec l'aide du Port Autonome de Namur. Ce quai permet alors de développer l'activité industrielle en parfaite cohabitation avec le RAVEL.
- **2015-2016 :** Réalisation d'une dalle centre de regroupement de terres pour évacuer des terres par voie d'eau (HUBLET / BIOTERRA). Depuis 2013, la Région wallonne oblige en effet les entrepreneurs à regrouper les terres excavées, qui doivent ensuite être analysées, puis traitées pour dépollution si nécessaire. Dans la région namuroise, il n'y avait jusqu'alors pas de tel centre de regroupement.

Plus d'infos : www.nonet.be et www.hublet-ets.be

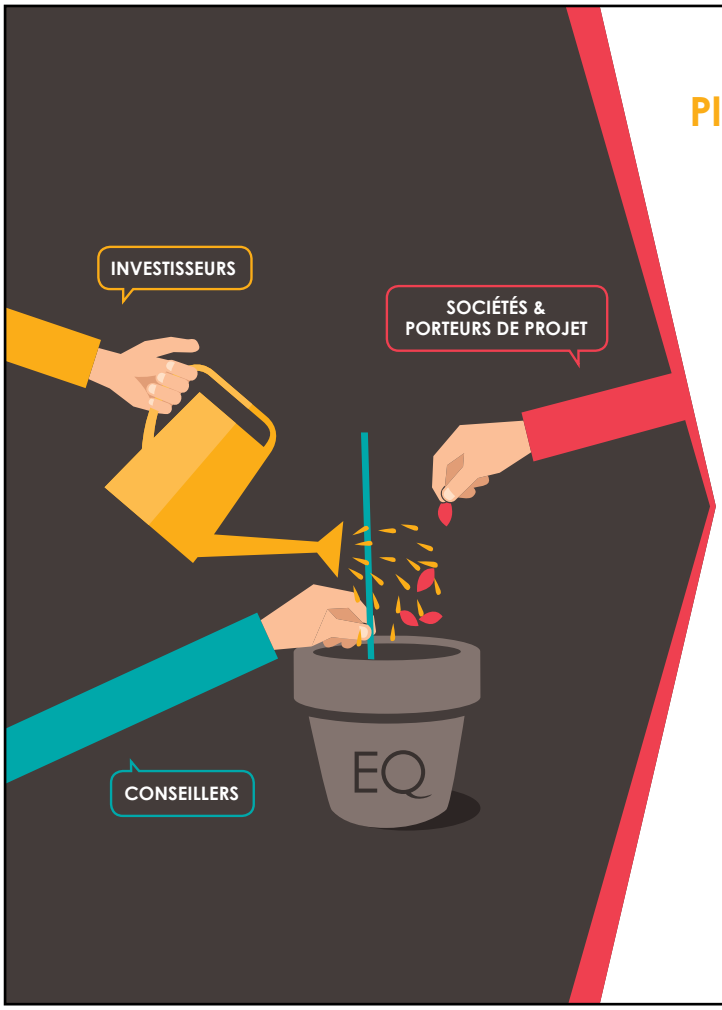

Plateforme web de mise en relation

Sociétés ou Porteurs de projet & Investisseurs en **capital**

AMORÇAGE · CRÉATION · DÉVELOPPEMENT · REPRISE

WWW.EUROQUITY.BE

EUROPEAN PRIVATE EQUITY

euroquity

LABELS
QUALIFICATION PAR LES LABELS

PITCHES EN LIGNE
PRÉSENTEZ-VOUS EN DIRECT AUX INVESTISSEURS

PARTENARIATS
TECHNOLOGIQUES & COMMERCIAUX

bpifrance en partenariat avec KFW et Sowalfin

6969 01 DOPPIO.BE

Rien ne se perd chez Lutosa

"*LUTOSA, BIEN PLUS QU'UNE POMME DE TERRE !*". EN EFFET, DERRIÈRE CE SLOGAN SE CACHE UNE ENTREPRISE QUI A SU MAÎTRISER ET VALORISER SES DÉCHETS. MAIS LUTOSA, C'EST AUSSI UNE ENTREPRISE PRÊTE À PARTAGER SES IDÉES POUR QU'ELLES PROFITENT À D'AUTRES ENTREPRISES. CE 8 NOVEMBRE, PLUS DE 25 RESPONSABLES ENVIRONNEMENT ISSUS DU TISSU INDUSTRIEL WALLON ONT PU BÉNÉFICIER D'UNE VISITE COMPLÈTE DES INSTALLATIONS ET D'UNE PRÉSENTATION DE LA GESTION ENVIRONNEMENTALE DE L'ENTREPRISE ASSURÉE PAR JULIEN POPULIN. DYNAM!SME REVIENT SUR CET ÉVÉNEMENT.

par Marjorie BOUGELET

Implantée depuis 1978 à Leuze-en-Hainaut dans la zone industrielle du Vieux Pont, l'entreprise Lutosa est spécialisée dans la transformation de la pomme de terre. Elle développe, fabrique et commercialise des frites et spécialités de pommes de terre surgelées ainsi que des flocons de pommes de terre déshydratés.

Forte de ses 900 travailleurs, elle a transformé en 2015 plus de 750.000 tonnes de pommes de terre en 420.000 tonnes de produits finis. En 2013, elle a rejoint le groupe canadien McCain ce qui lui a permis de continuer son développement.

Lutosa engagée dans le développement durable !

De par son activité, Lutosa utilise une quantité d'eau et d'énergie, fabrique des sous-produits et épure ses eaux usées.

Consciente des enjeux environnementaux actuels, l'entreprise a mis en place une politique environnementale basée sur différents réseaux de valorisation de telle sorte que rien ne se perd !

Pour y parvenir, l'entreprise a notamment développé son propre parc à conteneurs pour effectuer le tri sélectif de plus de 20 flux de déchets qui sont pour la plupart valorisés ou recyclés. En guise d'exemples, les épluchures servent de nourriture au bétail, les boues de décantation sont utilisées comme engrais (Fertipom), et l'amidon blanc qui est extrait des circuits de coupe des pommes de terre est valorisé dans l'industrie du papier et de la colle.

Lutosa a également investi dans 2 stations d'épuration capables de traiter plus d'un million de mètres-cubes d'eaux usées chaque année.

Les eaux usées collectées sont essentiellement chargées en pommes de terre, amidon, résidus de découpe et matières grasses. Le premier traitement physique (un dégrillage suivi d'une décantation) assure la récupération des fractions solides et de l'amidon qui sont valorisés en alimentation animale. Le traitement biologique des eaux résiduaires ne contenant plus que des substances solubles va ensuite se dérouler en deux étapes. Une phase d'épuration anaérobie qui produit entre autre du biogaz et une phase aérobie réduit les teneurs en azote, phosphore et éléments carbonés. Un dernier passage dans le décanteur secondaire permet de séparer l'eau des bactéries qui sont valorisées comme engrais en agriculture.

Les eaux ainsi traitées sont finalement analysées et lorsqu'elles répondent à 100% aux normes de rejets retournent pour moitié dans le milieu naturel, à savoir la Dendre. L'autre moitié est, quant à elle, réinjectée en début de production afin d'assurer le nettoyage des pommes de terre. Ainsi la boucle est bouclée !

Lutosa autoproduit 10% de ses besoins énergétiques

Afin de récupérer le biogaz produit dans la station d'épuration anaérobie, une station de cogénération d'une puissance de 1 MWé transforme le gaz méthane en énergie verte (chaleur et électricité). Cette production permet de répondre à 7% des besoins électriques et à 2% des besoins thermiques des installations de Lutosa. L'unité de cogénération a été acquise par SIBIOM, Société industrielle de biométhanisation qui est spécialisée dans le développement de projets de cogénération à haut rendement et/ou de biométhanisation.

Ingénieur industriel de formation, **Julien POPULIN** a débuté sa carrière comme conducteur de ligne dans l'entreprise mouscronnoise Mydibel spécialisée dans la transformation de la pomme de terre. C'est avec deux ans d'expérience dans ce secteur agroalimentaire spécifique que Julien a rejoint Lutosa en 2007. En tant que chimiste, il y a assuré pendant un an une partie des analyses au sein du laboratoire interne de l'entreprise. Ensuite, il a intégré la fonction de responsable environnement qu'il occupe depuis maintenant 8 ans.

→ SUITE EN PAGE 27

Avec Materne, nous donnons vie à plus de 365.000 *miam* par jour

365.000 moments gourmands savourés chaque jour par les petits et les grands.
Chez ENGIE Electrabel, nous sommes fiers de participer à ce succès en veillant 24h/24 à la qualité de l'alimentation électrique de Materne et en étant disponible jour et nuit en cas de problème électrique.
Pour le plus grand plaisir de tous les amateurs de confiture.

Découvrez ce qu'ENGIE Electrabel peut faire pour votre entreprise sur www.engie-electrabel.be/b2bblogFR
Ou contactez-nous via www.engie-electrabel.be/contactpme

Vivons mieux l'énergie

REGISTER NOW

CxO LEADERSHIP FORUM 2016
ICT LOGISTICS FINANCE MARKETING HR
GENERAL MANAGEMENT FACILITY MANAGEMENT

9-10 DECEMBER 2016 - BRUSSELS

PROGRAM RUNNING FROM AUGUST 2016 UNTIL JANUARY 2017

TRANSFORMATION IN THE DIGITAL AGE

DATE: 9-10 DECEMBER 2016
THEME: TRANSFORMATION IN THE DIGITAL AGE
VENUE: VAN DER VALK HOTEL BRUSSELS

FIRST SPEAKERS

Mark Eyskens
Minister
van Staat

Erwin Verstraelen
President
CIO Forum

This is not a typical management congress

The CxO Leadership Forum is an interactive congress:
short presentations followed by lively debates in small groups of experts,
magazine readers and everyone specialized and/or interested in the subject.

REGISTER ONLINE: www.cxoleadershipforum.eu/register

First partners

KPMG · Facilicom · BIMUB · MORE BALLS THAN MOST · dimension data · SIEMENS · SSANGYONG · DESCARTES · STILL · LANNOO CAMPUS · VALK BRUSSELS AIRPORT · coolermedia

FOR PARTNERSHIPS: contact sylvie.scherrens@cxonet.be

“

LUTOSA A INVESTI DANS DEUX STATIONS D'ÉPURATION CAPABLES DE TRAITER PLUS D'UN MILLION DE MÈTRES CUBES D'EAUX USÉES CHAQUE ANNÉE.

→ SUITE DE LA PAGE 24

Derniers conseils

Toutes ces actions ont été possibles grâce un réel travail d'équipe : concertation et sensibilisation de tous les acteurs (direction et travailleurs). Mais celui-ci ne doit pas s'arrêter aux portes de l'entreprise, l'ouverture vers les entreprises voisines a notamment permis de mettre en évidence des besoins communs. L'un d'eux a débouché sur une collaboration win-win avec la brasserie Dubuisson. Les eaux usées «sucrées» provenant du nettoyage des cuves de production de la brasserie viennent alimenter le biodigesteur de Lutosa. Cet apport assure un meilleur fonctionnement de notre station d'épuration anaérobie et constitue une solution de proximité pour la gestion des déchets de la brasserie Dubuisson. ■

La station de cogénération mise en place par Lutosa lui permet de répondre à 7% des besoins électriques et à 2% des besoins thermiques de ses installations.

Tout savoir sur la cogénération !

90 minutes pour l'ENVIRONNEMENT

Ce 15 décembre 2016, l'invité des «90 Minutes pour l'Environnement» de la Cellule Environnement de l'UWE sera **Yves LEBBE**, Expert Cogénération au Service du Facilitateur Energies Renouvelables. Il vous fera découvrir la cogénération : le principe, les avantages, les rendements, les mécanismes d'aide…

Inscrivez-vous à cet évènement via le site **www.environnement-entreprise.be**.

Organisé par la Cellule Environnement de l'UWE, le cycle de séminaires «90 Minutes pour l'Environnement» a comme objectifs de créer des échanges sous forme de partages d'expériences et de vous informer grâce à des cas concrets d'entreprises ou à des exposés de personnes ressources.

Selon Fost Plus :

Trier au travail ? Un jeu d'enfant !

DEPUIS LE 1ER JANVIER 2016, L'OBLIGATION DE TRIER LES PMC SUR LE LIEU DE TRAVAIL EST DEVENU UNE RÉALITÉ EN RÉGION WALLONNE. TOUTE LA BELGIQUE EST DEPUIS LORS COUVERTE PAR CETTE OBLIGATION DE COLLECTE SÉLECTIVE DES PMC.

Fost Plus aide les entreprises à introduire et à optimiser la collecte sélective des PMC, à travers un accompagnement sur mesure et du matériel adéquat. Une aide qui se veut donc concrète : le cadre légal est une chose mais, son application sur le terrain ne semble néanmoins pas toujours évidente pour tout le monde. En effet, organiser le tri sur le lieu de travail soulève un certain nombre de questions : quelles poubelles choisir ? Combien en commander ? Où les disposer ? Comment informer ? Qui charger de la collecte des PMC ? A qui faire contrôler la qualité du tri ? Etc. Tant de questions que les (très) petites entreprises peuvent percevoir comme des obstacles. Fost Plus veut donc apporter une aide concrète aux PME et aux indépendants pour introduire le tri des PMC sur le lieu de travail.

Pour aider les entreprises à faire du tri en entreprise une réussite, Fost Plus a lancé début 2016 la boutique de tri (www.laboutiquedetri.be), une plate-forme web permettant non seulement de commander du matériel de sensibilisation (affiches, autocollants, guide de tri...) mais aussi de bénéficier de conseils avisés afin d'aider les entreprises à mettre en place, étape par étape, toute l'infrastructure nécessaire à un tri des PMC efficace. Fatima Boudjaoui, porte-parole de Fost Plus détaille : "*Cela va du choix des poubelles à leur implantation correcte, en passant par leur identification claire, la communication au personnel, aux visiteurs et à l'équipe de nettoyage, ou encore le choix d'un partenaire logistique fiable pour la collecte des déchets triés. Des kits de démarrage sont dès à présent disponibles pour faciliter la mise en place du tri des PMC ; il suffit d'un simple clic pour les commander sur www.laboutiquedetri.be*".

Ces aides s'adressent aussi bien aux entreprises qui ont implémenté les collectes sélectives des PMC avant l'arrivée de la législation en la matière, qu'aux entreprises qui doivent encore les instaurer. "*La mise en place du tri au travail est toujours bien perçue par le personnel, ainsi que par les clients, contribuant ainsi à une bonne image de l'entreprise*". Ce soutien actif s'inscrit dans le projet du tri hors domicile de Fost Plus. En multipliant les initiatives pour généraliser la collecte sélective en dehors de la maison (dans les entreprises, centres sportifs, domaines récréatifs, transports publics... et aussi les écoles), "*Fost Plus permet aux consommateurs de (bien) trier, non seulement chez eux, mais aussi partout ailleurs et aussi de capter plus d'emballages usagés pour être recyclés*".

En 2015, 4.800 tonnes de PMC ont été collectés dans les entreprises. "*C'est un très bon résultat mais il reste du potentiel. Le rôle de Fost Plus est précisément d'encourager les entreprises, les PME et les indépendants dans la collecte sélective des déchets d'emballages afin qu'ils soient recyclés. Le recyclage des déchets d'emballages ainsi collectés permettant de préserver les ressources naturelles. Cette approche s'inscrit résolument dans l'économie circulaire où chaque kilogramme de matière triée, collectée et recyclée compte !*" ■

Le tri hors domicile

Ce soutien actif s'inscrit dans le projet du tri hors domicile de Fost Plus. En multipliant les initiatives pour généraliser la collecte sélective en dehors de la maison (dans les entreprises, centres sportifs, domaines récréatifs, transports publics... et aussi les écoles), Fost Plus permet aux consommateurs de (bien) trier, non seulement chez eux, mais aussi partout ailleurs et aussi de capter plus d'emballages usagés pour être recyclés. La Belgique est encore le pays d'Europe où l'on trie le plus et le mieux.

Fatima BOUDJAOUI,
Porte-parole de FOST PLUS

"

L'APPROCHE DE FOST PLUS S'INSCRIT RÉSOLUMENT DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE OÙ CHAQUE KILOGRAMME DE MATIÈRE TRIÉE, COLLECTÉE ET RECYCLÉE COMPTE !

TÉMOIGNAGE

Chez Tilman, le tri des PMC se fait naturellement

Chez Tilman, PME wallonne spécialisée dans les produits pharmaceutiques fabriqués à partir de plantes médicinales, le respect de l'environnement est considéré comme important.

Très logiquement, le tri des déchets et en particulier des déchets d'emballages ménagers (canettes, bouteilles en plastique…) occupe une place particulière au sein de l'entreprise. Pour donner toutes ses chances au recyclage, pas moins de quatre types de poubelles sont disposées aux endroits stratégiques. "*Dans le réfectoire, nous pouvons retrouver des poubelles pour le papier, pour le verre, pour les déchets résiduels et pour les PMC ; les salles de réunion et les vestiaires sont quant à eux équipés d'une poubelle pour les PMC, également présente près du distributeur de boissons*", détaille Leïla-Nastasia ZGHIKH, Responsable Environnement chez Tilman.

"*Chaque trimestre, je procède à un Quick Check. Je vérifie à cette occasion l'utilisation non abusive des lumières, des chauffages et je m'assure que les poubelles sont placées aux bons endroits*". L'inspection permet par ailleurs d'évaluer le respect des consignes de tri. "*Globalement, j'ai toutes les raisons d'être heureuse. Je ne trouve jamais aucun déchet ménager dans les sacs PMC. La seule petite ombre au tableau concerne quelques rares emballages PMC qui finissent leur course dans le sac de déchets résiduels*". Les près de dix années de tri ont bien évidemment contribué à ce résultat, mais Leïla-Nastasia Zghikh souligne également l'impact non négligeable des autocollants et des affiches distribuées par Fost Plus pour passer sans encombre le cap du tri des emballages ménagers sur le lieu de travail.

Prévoir des dispositifs pour collecter les PMC, c'est déjà très bien. Le faire savoir à l'ensemble des collaborateurs, c'est carrément parfait… Concernant la communication en interne, Tilman a adopté une démarche individualisée qui mérite d'être soulignée.

"*Je rencontre chaque nouveau collaborateur et lui explique notre politique environnementale, en ce compris les aspects pratiques concernant le tri des déchets*". Et pour les plus anciens? "*Cela n'est plus nécessaire. Ils font cela depuis longtemps. Ils n'y réfléchissent même plus : les PMC qu'ils jettent atterrissent automatiquement dans les bonnes poubelles*". Loin de se reposer sur ses lauriers, l'entreprise s'est désormais fixée un nouveau défi : récupérer les gobelets en plastique et les faire recycler par son fournisseur de fontaines à eau. Bref, Tilman fait carton plein.

A propos de Fost Plus

L'asbl Fost Plus est l'organisme privé agréé qui se charge de l'obligation de reprise et d'information relative aux déchets d'emballages ménagers pour le compte des entreprises qui lui sont affiliées. A cette fin, elle prend toutes les mesures nécessaires pour promouvoir, coordonner et financer la collecte sélective, le tri et le recyclage afin d'atteindre les pourcentages de recyclage (80%) et de valorisation (90%) imposés par les autorités. Fost Plus sensibilise également ses membres à réduire l'empreinte environnementale de leurs emballages.

Créer un événement
c'est créer un contenu inédit

LES ÉVÉNEMENTS DE FIN ET DE DÉBUT D'ANNÉE POINTENT À L'HORIZON. COMMENT RÉINVENTER CES RENDEZ-VOUS AFIN DE VOUS DISTINGUER DE VOS CONCURRENTS, ET SURPRENDRE VOS CLIENTS ? DANS SON LIVRE, ANNE-CATHERINE LAHAYE ABORDE L'ENSEMBLE DES ASPECTS DE L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS EN LES ILLUSTRANT D'EXPÉRIENCES ISSUES DU MONDE DES ENTREPRISES.

par Madeleine DEMBOUR

Vous évoluez depuis plus de 15 ans dans le secteur de l'organisation d'événements. Quels sont les changements qui affectent ce secteur ?

Auparavant il y avait moins d'événements, mais de plus grande ampleur. Aujourd'hui, chacun d'entre nous est hyper sollicité par énormément de micro-événements. Mais on ne peut aller à tout ! Sans être «méchant», le public devient dès lors exigeant. On peut résumer en disant qu'il est demandeur de trois effets : il veut que vous lui fassiez vivre une expérience unique (effet «WOW»), que vous personnalisiez la relation (effet «VIP»), et que vous lui disiez «que vous l'aimez (effet «I love you»).

Les nouvelles technologies ont bouleversé la donne !

Elles ne sont plus nouvelles, car totalement intégrées. Un exemple : il est impensable de ne pas intégrer les réseaux sociaux dans un événement en 2017. Mais attention : ce n'est pas parce que de nombreuses personnes cliquent sur «Je participe» sur Facebook qu'elles vont se déplacer physiquement. Cela ne veut absolument rien dire. Les gens qui se déplacent sont souvent ceux avec qui il y a eu une réelle interaction, comme un coup de fil ou un rappel personnalisé. Ils se sentent attendus et accueillis.

Beaucoup d'événements sont gratuits, une difficulté en plus à gérer pour les organisateurs ?

Oui car il est très difficile dans ce cas d'estimer le nombre de participants. Peu de personnes répondent même si c'est demandé. Il y a différentes manières de gérer cette difficulté. Je cite dans mon livre le cas d'une fédération d'entreprises qui part du principe que lorsqu'une personne s'inscrit à un événement gratuit, elle s'engage à venir. Si elle ne se présente pas, une facture lui est adressée !

Quel est votre avis sur les invitations papier : est-ce dépassé ?

Ça a repris de la valeur, car le papier est devenu tellement rare à l'heure des invitations envoyées en masse via e-mailing. En 2017, une invitation papier permet de se démarquer de la tendance et témoigne d'une démarche de respect vis-à-vis de la personne invitée. Celle-ci se sent intégrée et développe un sentiment d'appartenance avec l'organisation invitante.

On peut faire un parallèle avec les cartes de vœux : on en recevait par dizaines il y a quelques années, maintenant elles deviennent très rares... Donc elles acquièrent beaucoup plus de valeurs aux yeux du destinataire !

Un événement que vous avez organisé dont vous êtes particulièrement fière ?

Il y a quelques années, je travaillais dans le secteur des déchets et nous avons mis sur pied, avec l'aide d'écoles, un défilé de mode avec des matériaux de réemploi. Nous avons réussi à faire participer plus de 800 personnes sur le thème de la récupération qui, à l'époque, n'était pas du tout dans l'air du temps !

Dans votre livre, vous dites que faire venir le public, l'installer dans une salle pour écouter «la» bonne parole, puis lui donner la possibilité d'échanger avec les autres invités autour d'un drink, c'est ringard. Que conseillez-vous ?

Tout le monde a déjà vécu pareille situation. Les participants veulent de l'émotion, ils veulent vivre une expérience en y contribuant. Co-créer un événement, c'est solliciter l'avis des participants, les inviter à réagir, échanger, participer au débat. Cela nécessite pour l'organisateur, d'être plus réactif et plus proactif en optant pour des outils qui favorisent les échanges.

Créer un événement c'est anticiper la création d'un contenu inédit spécifique, c'est préparer l'instant d'échange unique. C'est tout le fil rouge de mon livre.

L'ouvrage

***«Organiser un événement - Faites-leur vivre une expérience»* EdiPro, 2016.**
Comme le suggère l'illustration, ce livre aborde l'organisation d'un événement avec les pieds sur terre, mais aussi la tête dans les étoiles.
www.edipro.info

L'auteur

Licenciée en communication de l'Université de Liège (ULg), **Anne-Catherine LAHAYE** a orchestré de nombreux événements dans des domaines aussi variés que le développement économique, la sensibilisation à l'environnement, le tourisme... Elle développe son expérience depuis plus de quinze ans auprès d'entreprises privées et dans le secteur public.

Trier au travail ?

En deux clics, trois mouvements, rien de plus facile avec La boutique de tri !

Le tri des PMC est obligatoire pour les entreprises. Pourtant, dans la pratique, ce n'est pas toujours évident à organiser. Par où commencer ? Où placer au mieux les poubelles ? Comment motiver les collaborateurs à trier correctement ? Et comment signaler clairement quels déchets font partie ou non des PMC ?

Vous trouverez la réponse dans La boutique de tri. Celle-ci vous offre une multitude de trucs et d'astuces pour trier toujours plus et toujours mieux. Vous pouvez même y commander ou télécharger des autocollants, des affiches et des guides de tri. Tout le matériel est disponible en trois langues et est entièrement gratuit !

Des affiches et des autocollants vous attendent sur www.laboutiquedetri.be.

Ensemble > Trions bien > Recyclons mieux

Fostplus

Private Banking
Le virage du numérique !

LA TENDANCE S'AMORÇAIT DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, MAIS AUJOURD'HUI PLUS PERSONNE N'IGNORE QUE LE SECTEUR BANCAIRE MISE SUR LA DIGITALISATION. CERTAINS N'HÉSITENT D'AILLEURS PAS À DIRE QUE LA NUMÉRISATION POUSSE LES BANQUES VERS LA PLUS GRANDE TRANSFORMATION DE LEUR HISTOIRE. ET LES ACTIVITÉS DE BANQUE PRIVÉE N'ÉCHAPPENT PAS À LA RÈGLE. "*RÉUSSIR LA TRANSFORMATION VERS LE DIGITAL BANKING EST MÊME PEUT-ÊTRE UNE QUESTION DE VIE OU DE MORT*".

Le monde change ? Les questions d'il y a 2-3 ans sont-elles toujours d'actualité ? Par exemple : qui est en passe de devenir partout le n°1 du mode de paiement ? Le paiement mobile ! Le leader annoncé ? PayPal, vu qu'une grande partie de l'e-commerce s'effectue sur des terminaux mobiles et que PayPal est innovant. Le numéro deux ? Starbucks, qui n'est pas réellement actif dans le domaine du paiement mobile, mais qui a une application qui permet de réserver un caffè latte, de collecter des points de fidélité ou de payer pour quelqu'un, mais aussi de régler l'addition. L'application fonctionne comme Uber, où tout est intégré : commander un taxi, afficher le temps d'attente, donner la destination, évaluer le conducteur, payer. Un justificatif numérique est même automatiquement rangé dans le rapport de dépenses. L'intégration dans les processus d'application fait de la fonction de paiement une réussite. Plus besoin de liquide.

Les questions et les réponses sont-elles toujours valables fin 2016 ? Décidément : le monde a déjà changé !

Les banques sont à la croisée des chemins. La numérisation de la société les pousse à accélérer leur transformation. Paiements et transferts exécutés par des plates-formes et des robots, factures bientôt réglables via les réseaux sociaux... les limites vont sans cesse reculer et les nouveaux concurrents sont souvent extérieurs à la sphère financière : Apple, Facebook et bien d'autres poussent toujours plus loin leurs développements. Sans oublier les Fintechs, ces start-up financières, qui poussent comme des champignons. Près de sept milliards de francs sont investis chaque année au niveau mondial dans ce domaine. Il existe actuellement un grand nombre de Fintechs dans le secteur Retail, mais aussi des approches de plus en plus intéressantes de la gestion de fortune.

Pour l'activité de Private Banking, le métier est plus complexe et les clients, généralement exclusifs, sont moins sensibles aux prix que dans le Retail. La sécurité, la pertinence, la compétence et la protection de la vie privée y sont tout aussi importantes. Mais là aussi, une révolution numérique est en marche.

La transformation est en marche et est portée sur les interfaces et les accès mobiles. Elle a d'abord été amorcée souvent par la voie d'analyses de portefeuille et d'accès aux données personnelles sur tous les appareils. Mais, la relation avec le monde numérique a énormément changé en très peu de temps.

Et puis, la crise financière et le renforcement des exigences réglementaires ont contraint les banques à adapter leur modèle commercial. La pression est en outre très forte sur le rapport coûts/chiffre d'affaires. Il s'agit d'une part d'atteindre un nouveau niveau d'efficacité et d'autre part d'afficher une nouvelle croissance.

Les spécialistes en conviennent : le monde numérique est donc une opportunité pour le secteur bancaire et celui de la banque privée en particulier. Le conseil et le service personnalisé restent les atouts majeurs. Reste à les marier avec les nouvelles technologies. Le conseiller doit plutôt servir de guide. Les clients cherchent une assistance pour gérer leur argent, fixer des objectifs et les atteindre.

Rien qu'une technologie ?

Crise financière oblige, l'aversion au risque a augmenté chez les investisseurs et il est devenu plus difficile de satisfaire leurs attentes de rendements élevés tout en limitant l'incertitude. Pour les gestionnaires de patrimoine, la complexité des régulations et le coût de la mise en conformité s'accroissent. Par ailleurs, les attentes des clients sont de plus en plus fortes quant à la qualité de service, aussi bien concernant l'accessibilité que le conseil. Répondre à l'ensemble de ces exigences implique des coûts additionnels et des investissements dans les technologies et les infrastructures digitales.

Les private bankers européens n'échapperont pas à l'essor de la banque à distance. "*La digitalisation est en train de devenir rapidement la seule manière rentable de servir le segment croissant des clients qui s'autogèrent*", écrivait le cabinet de conseil McKinsey dans une précédente étude mondiale sur le secteur.

→ SUITE EN PAGE 34

Découvrez comment nos banquiers peuvent accompagner votre entreprise familiale.

Si vous gérez une entreprise familiale, vous connaissez tous les défis et les questions que cela génère. Comment structurer votre patrimoine lorsque la société grandit ? Si vous souhaitez acquérir un immeuble, devez-vous l'acheter en fonds privés ou non ? Quelles sont les possibilités de transmission ? Heureusement, vous n'êtes pas seul face à ces questions. Votre Relation Manager et votre Private Banker peuvent vous faire bénéficier de leur expérience afin que vous puissiez prendre les bonnes décisions, tant au niveau professionnel que privé. Car, si entreprendre est dans vos gènes, vous soutenir est dans les nôtres.

Prenez rendez-vous sur ing.be/familybusiness

ING

ING Belgique S.A. – Banque/Prêteur – Avenue Marnix 24, B-1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA : BE 0403.200.393 – BIC : BBRUBEBB – IBAN : BE45 3109 1560 2789. Éditeur responsable: Inge Ampe – Cours Saint-Michel 60, B-1040 Bruxelles.

→ SUITE DE LA PAGE 32

Ces nouvelles fortunes sont très bien informées elles-mêmes sur les marchés financiers, et entendent se voir proposer aujourd'hui des offres sur mesure. "*La révolution numérique représente un enjeu énorme, elle pourrait considérablement modifier la façon d'exercer ce métier. L'intelligence artificielle permettra d'apporter aux clients des services qui n'existent pas encore, des solutions sur mesure, dans le domaine de la gestion d'actifs mais aussi de l'ingénierie patrimoniale par exemple*".

Plus largement, tous les clients sont demandeurs d'un accès permanent à leur gestionnaire de fortune, ou à des applications telles que des communautés d'investisseurs. "*Même si les nouveaux entrants ne parviennent pas encore à gagner des parts de marché en raison de la faiblesse de leur marque ou d'un contenu d'investissement médiocre, le changement va vite arriver*", note McKinsey. Selon Anirban Bose, directeur des marchés bancaires et financiers de l'entité Services Financiers de Capgemini : "*Aujourd'hui, seul un tiers de la richesse des particuliers fortunés est géré par des sociétés de gestion de patrimoine. Cela représente un fort potentiel de croissance pour celles qui proposeront des services de pointe combinant technologies digitales et savoir-faire des FinTech avec leur expertise métier et le relationnel. Ces sociétés capables d'offrir une expérience client digitale intégrée, tout en s'appuyant sur des niveaux de confiance élevés, et répondant aux critères de vitesse, de flexibilité et de simplicité, seront en bonne position pour devenir les nouveaux leaders de demain*".

La modernisation digitale est bien plus qu'une simple technologie, c'est un gisement majeur de gains de productivité. Pour les banques privées, les canaux digitaux constituent une excellente opportunité d'améliorer la qualité des processus et d'optimiser les coûts de référence. Ceci dit, la révolution numérique dans la banque privée sera probablement de moindre ampleur qu'au sein de la banque de détail, le conseil patrimonial relevant de l'intime. Mais, les jeunes entrepreneurs sont de plus en plus demandeurs d'interactions à distance, car ils ont peu de temps à consacrer à la relation bancaire et sont très autonomes dans l'utilisation des outils numériques !

"*A tel point que le développement d'offres sur Internet permettrait aux banques privées de conquérir 42 millions de nouveaux clients dans le monde, soit 66 milliards de dollars de revenus supplémentaires*", estime McKinsey.

En Belgique ?

C'est une enquête de McKinsey qui le révèle : en Belgique, les acteurs du Private Banking gèrent désormais 240 milliards d'euros. C'est près du double par rapport à 2007. Pour arriver à cette conclusion, le cabinet de conseils a consulté l'ensemble du secteur : aussi bien les banques spécialisées en gestion de patrimoine que les départements de Banque Privée des grandes institutions bancaires.

Si le montant total a doublé, la croissance se marque d'année en année : 11 milliards d'euros sont rentrés en 2015, contre 8 milliards d'euros l'année précédente. Pour les auteurs de cette étude, "*le phénomène s'explique notamment par la génération des chefs d'entreprise qui décident de vendre leur société. Les revenus de ces ventes sont placés dans une banque privée. Par ailleurs, on a assisté au glissement de certains clients aisés du segment Retail vers les services de Private Banking, parfois au sein d'une même institution financière*".

A ces afflux annuels de nouveaux capitaux s'ajoute le rendement des investissements. Ce qui fait grimper chaque année le total des actifs sous gestion.

Ces dernières années, le rythme de croissance de ces avoirs s'est cependant ralenti par rapport la période de vaches grasses des années 2005-2008, lorsque de nombreux Belges fortunés ont rapatrié leurs capitaux gris et noirs au cours des différents programmes d'amnistie fiscale, et ont dématérialisé leurs titres pour les placer sur des comptes. Il y a dix ans, les banques privées encaissaient chaque année des rentrées de 15 milliards d'argent frais.

Les clients semblent avoir toute confiance dans leur gestionnaire. C'est du moins ce qui ressort de la proportion élevée (41% des avoirs totaux) de capitaux placés en gestion discrétionnaire. Par ces mandats, les clients délèguent toutes les décisions d'investissement à leur banquier. "*La gestion discrétionnaire est depuis longtemps un service caractéristique de la gestion de patrimoine belge. Ces mandats sont plus populaires en Belgique qu'à l'étranger*", selon McKinsey.

Le deuxième type de mandat préféré des Belges est la relation «conseil», qui prévoit que le client paie une commission au banquier pour ses services de gestion et ses conseils. Dans ce cas, le banquier ne peut effectuer de transaction sans l'autorisation du client. La relation purement «exécutoire» - où le banquier ne fait qu'acheter et vendre sur base des décisions du client - a moins de succès en Belgique que dans les pays voisins.

L'enquête confirme également le cliché selon lequel la Belgique est un pays de fonds. Pas moins de 45% des actifs gérés sont investis dans des fonds de placement, contre 30% dans le reste de l'Europe continentale.■

www.capitalatwork.com

Manage your Future put your Capital at Work

LA GESTION FINANCIÈRE • LE CONSEIL PATRIMONIAL

Capital*at*Work est un gestionnaire de patrimoine indépendant qui s'adresse aux clients particuliers et professionnels. Grâce à sa philosophie d'investissement spécifique, **Capital*at*Work** contribue avec succès à la préservation et la croissance du patrimoine de ses clients. L'expertise, la sécurité et la transparence forment les fondements de notre gestion disciplinée et consistante. Envie de mettre votre patrimoine au travail ? Contactez Nathalie Cardoen au numéro 02/673 77 11 ou via n.cardoen@capitalatwork.com

Anvers - Breda - Bruxelles - Courtrai - Gand - Luxembourg

capital at work
Wealth Management Foyer Group

Réquisitoire à la proposition de taxe sur la plus-value

LA SAGA CONTINUE ! LE BUDGET FÉDÉRAL À PEINE APPROUVÉ, LE DOUTE SUR LA MISE EN PLACE ET L'EFFICACITÉ DES ACCORDS FISCAUX EST DÉJÀ RELEVÉ. DE NOUVELLES MESURES BUDGÉTAIRES SONT À ANTICIPER. PARMI ELLES, LA TAXATION DES PLUS-VALUES EST AVANCÉE PAR LE CD&V. POUR RAPPEL, LA PROPOSITION VISE À TAXER LES PLUS-VALUES SUR ACTIONS ET PRODUITS DÉRIVÉS AU TAUX MARGINAL DE 30%, MOYENNANT UNE BASE FISCALE DÉCROISSANT D'UN TRENTIÈME PAR AN. EN CLAIR, L'INVESTISSEUR DEVRAIT CONSERVER SES ACTIONS PENDANT 30 ANS POUR ÊTRE IMMUNISÉ FISCALEMENT SUR CE TYPE D'IMPÔT. CAPITALATWORK FOYER GROUP NE S'IMPROVISERA PAS ÉCONOMISTE DU BUREAU DU PLAN OU MINISTRE LE TEMPS D'UN ARTICLE, MAIS SE FERA PLUTÔT L'AVOCAT DE L'INVESTISSEMENT EN ACTIONS, UN ÉLÉMENT FAVORABLE À L'ÉCONOMIE !

Les actions, une participation à l'innovation !

Avant 1820, 84% de la population mondiale vivait dans une extrême pauvreté, selon l'université d'Oxford. En 1992, le chiffre était réduit à 24%. Sur la période de 1992 à 2014, le pourcentage était réduit de moitié. Nul doute que le capitalisme et le libéralisme ont joué un rôle essentiel sur les deux derniers siècles ! Grâce à un système économique et social fondé sur la propriété des moyens de production, l'émulation des différents acteurs a permis l'innovation, ainsi que l'amélioration de la qualité et de l'espérance de vie. Si le capitalisme a permis le progrès, l'impôt sur la plus-value ne serait-elle pas une taxe sur la croissance future ? Dans un contexte d'accès restreint aux prêts bancaires, le financement par le marché public doit rester un choix non conditionné par d'éventuelles taxations pour l'entrepreneur. Après tout, la plus-value sur action rendrait la prime de risque plus chère, et par conséquent, le coût du financement en capital aussi. Prenons le cas de Marc Coucke. Il fonde avec Yvan Vindevogel la société Omega Pharma en 1987. 11 ans plus tard, il introduit sa société en bourse pour accroître son développement. En 2014, il accepte l'offre publique d'achat de Perrigo et empoche une plus-value de 1,45 milliard d'euros, net d'impôts, et sans aucun artifice fiscal, car les plus-values ne sont pas taxées en Belgique. Un contexte fiscal défavorable n'aurait probablement pas donné le même résultat. Depuis sa vente, Marc Coucke a continué d'investir principalement dans des sociétés belges, comme Mithra ou plus récemment, Durbuy Aventure.

Les actions, un actif avant tout !

"*La dette est insurmontable !*", "*Nous devons nous serrer la ceinture*"... autant de propos qui ne permettent pas d'apporter la confiance nécessaire pour susciter la demande et l'investissement privé afin d'augmenter la productivité. La dette belge paraît insurmontable, car elle atteint 106% de son PNB. Les économistes nuancent en précisant que ce passif est détenu par les belges. La richesse des belges est par conséquent très importante. L'histoire montre que le meilleur moyen de créer de la richesse est d'investir en actions.

Nous devons continuer à favoriser cette classe d'actif. Face à des taux zéros, le ménage belge actif devrait préparer graduellement sa pension et la future épargne de ses enfants par l'investissement en actions, si l'horizon de placement le permet.

Les actions, un accès à la croissance mondiale !

Sur les 20 dernières années, grâce à une brillante allocation (65% investis en actions mondiales) des revenus dégagés par le pétrole et le gaz, la Norvège a accumulé 880 milliards de dollars de patrimoine. Son fonds souverain est aujourd'hui le plus riche de la planète devant celui de la Chine. A lui seul, il représente deux fois le PNB de la Belgique.

La réussite du fonds souverain norvégien devrait inspirer d'autres états et leurs citoyens. Diversifier des revenus provenant exclusivement de certains secteurs ou de certains pays permet une diminution du risque de concentration et une pérennisation des avoirs. La meilleure manière d'affronter la concurrence asiatique est finalement d'investir dans des actions exposées à la région.

Notre héritage culturel nous détourne de l'admiration que nous pourrions porter aux succès des entrepreneurs, l'esprit d'entreprendre est trop rare et il faut le promouvoir. Le CD&V devrait plutôt étudier la taxation des revenus réels provenant de l'immobilier. Les avantages en sont multiples : cet impôt ne peut être évité, car par définition, l'immobilier est immobile ; la logique de taxer les revenus ne serait pas altérée ; l'accès à l'immobilier serait facilité et le pouvoir d'achat grandi ; car l'investissement dans l'immobilier ancien est presque non-productif pour l'économie. La taxation sur la plus-value devrait annihiler la volonté de sortir l'épargne populaire vers l'économie productive. Finalement, le grand méchant loup capitaliste nous a permis de mieux vivre !

Jacques DE PRET,
Directeur Commercial Bruxelles,
CAPITALATWORK SA

Dossier

Assemblée Générale UWE

10 ANS DE PLAN MARSHALL, C'ÉTAIT LE FIL ROUGE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UWE TENUE À LIÈGE. UNE MISE EN PERSPECTIVE DE SES PRINCIPAUX RÉSULTATS AFIN DE SE PROJETER DANS LE FUTUR DE L'ÉCONOMIE WALLONNE ET S'IMPRÉGNER DE L'ÉVOLUTION DE CERTAINS MODÈLES ÉCONOMIQUES.

L'ÉCONOMIE DE DEMAIN SERA-T-ELLE COLLABORATIVE ? VOUS NE LE SAVEZ PEUT-ÊTRE PAS, MAIS ELLE L'EST DÉJÀ UN PEU AUJOURD'HUI. EN BELGIQUE COMME À L'INTERNATIONAL, DE NOMBREUSES INITIATIVES PARTICIPENT EN EFFET AU DÉVELOPPEMENT DE CE NOUVEAU MODÈLE.

AU FINAL, RIEN NE SE PERD, TOUT SE TRANSFORME : DISRUPTIVE ET NON CONVENTIONNELLE, L'ÉCONOMIE COLLABORATIVE EST EN TOUT CAS VÉNÉRÉE PAR SES SUPPORTERS COMME UN MOUVEMENT QUI RÉINVENTE L'ÉCONOMIE.

EVOLUTION OU RÉVOLUTION ? AU CŒUR DE CETTE JOURNÉE DE TRAVAIL, DIFFÉRENTS ATELIERS ONT ABORDÉ LA TRANSFORMATION COLLABORATIVE DES ENTREPRISES, UN VÉRITABLE RÉSERVOIR D'INNOVATIONS.

Plan Marshall
Un changement de culture !

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016 ÉTAIT L'OCCASION POUR LES MEMBRES DE SE PENCHER SUR 10 ANS DE PLAN MARSHALL. NON PAS POUR EN DRESSER LE BILAN, MAIS DAVANTAGE POUR EN TIRER LES LEÇONS ET CAPITALISER SUR LES RÉUSSITES ET LES MEILLEURES PRATIQUES AFIN DE PROJETER L'ÉCONOMIE WALLONNE DANS LE FUTUR.

par Yves-Etienne MASSART

Au cours de la conférence de presse et lors du débat avec le ministre Jean-Claude Marcourt, Yves Petre, président de l'Union wallonne des Entreprises, n'a pas manqué de souligner que les mesures prises, tant par le gouvernement fédéral que par le gouvernement wallon, étaient bonnes. Il visait là les mesures décidées par les différents niveaux de pouvoir depuis leur entrée en fonction lors de cette législature.

Puisqu'il était au cœur des travaux de cette assemblée générale, il a tenu aussi à mettre en valeur une mesure plus structurelle et devenue structurante pour l'économie wallonne. Pour Yves Prete, "*le plan Marshall, qui fête cette année ses 10 ans, a créé une grande dynamique au sein des entreprises wallonnes et un changement de la culture de l'économie en Wallonie, créant ainsi les entreprises de demain*". Un plan qui a réussi à résister aux changements de législature ces dix dernières années et qui a permis à de nombreuses entreprises de monter dans les chaînes de valeur !

A l'image de ces prédécesseurs, Yves Prete n'hésite donc pas à s'afficher en ardent défenseur de ce plan ambitieux lancé en 2006. Et de rappeler qu'il a "*permis à plus de 700 entreprises de s'inscrire dans sa dynamique et de profiter de mesures de soutien ou de partenariats avec les universités ou avec d'autres entreprises notamment. Avec, au final, la création de 40% de la valeur ajoutée wallonne ainsi qu'une croissance pour ces entreprises de 20% par rapport à l'industrie*". Ce sont aussi plus de 10.000 emplois qui ont été créés en 10 ans au sein des pôles de compétitivité, ces lieux qui rassemblent entreprises, PME, universités et centres de recherche.

L'AG était également pour Yves Petre, de rappeler que les entreprises, pour être compétitives, doivent pouvoir compter sur des travailleurs plus flexibles "*pour adapter la façon de travailler dans le monde de demain. Et cela doit se discuter au sein des entreprises*", a-t-il précisé. Il a à nouveau martelé un message-clé de l'Union Wallonne des Entreprises en demandant qu'on concentre plus d'efforts dans l'enseignement et plus particulièrement dans la formation en alternance. A ses yeux, le pacte d'excellence est une excellente réponse de la Fédération Wallonie-Bruxelles mais il met trop de temps à se mettre en place alors que les sciences ou le numérique ne séduisent pas assez.

NOUVEAU SUCCÈS DE FOULE POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION WALLONNE DES ENTREPRISES, QUI AVAIT CETTE ANNÉE POUR THÈME "*10 ANS DE PLAN MARSHAL : MISE EN PERSPECTIVE*".

A l'heure de la digitalisation, Yves Prete prône également pour une diminution des charges salariales des bas salaires "*afin que les métiers à moyenne ou faible qualification puissent perdurer. Face à la révolution numérique, il faudra bien un jour ou l'autre que les gouvernements réfléchissent à une batterie de mesures destinées à soutenir les métiers nécessitant moins de qualifications. Il faut avancer sans tarder sur ce terrain-là, avec pour objectif de mettre à l'emploi ceux qui ont des difficultés à répondre aux emplois de demain. Cela ne peut passer que par une baisse du coût des petits métiers, un peu à l'image de ce qui a été fait avec les titres-services*".

Exemple de métier de demain : l'aide aux personnes âgées. Yves Prete préconise d'ailleurs un système similaire à celui des titres-service pour, malgré son coût, mettre en place des aides à la personne âgée. "*Sans système mis en place par nos politiques, le dumping social dans ce secteur, qui émergera un jour ou l'autre, deviendra une réalité*", a-t-il conclu.

CETA, Caterpillar, l'autre actu de l'AG !

Hasard du calendrier, l'Assemblée Générale de l'UWE intervenait en plein débat sur le CETA, traité qu'Yves Prete exhortait la Wallonie à adopter. Il n'a pas hésité non plus à épingler quelques sorties et positionnement politiques jugés malheureux : envisager de réquisitionner des terrains privés, évoquer la semaine de 4 jours ou bloquer le CETA au moment où on se félicite des 10 ans du Plan Marshall, c'est jouer avec le feu, paradoxal et contreproductif. Des messages jugés dangereux.

Yves Prete n'a surpris personne en exhortant la Wallonie à revenir à la raison par rapport au CETA, ce traité commercial que l'Europe négociait avec le Canada. "*L'attitude de la Région est incompréhensible. La Wallonie a absolument besoin d'exporter pour se maintenir*".

Pour le président de l'UWE, il faut arrêter le «multinaltionale-bashing». Et de préciser sa pensée : "*Il ne faut pas jeter l'opprobre sur tout ce qui va bien et sur l'ensemble des multinationales. Nous avons besoin des multinationales en Belgique. Je rappelle qu'elles donnent du travail à 400.000 personnes dans notre pays. Arrêtons de faire la chasse aux multinationales et gardons notre sang-froid !*"

Yves Prete n'a épargné personne en mettant aussi en garde contre les déclarations faites début octobre par les responsables politiques de tous bords. Personne n'y a échappé : PS, MR, Ecolo et cdH, tout le monde est visé. "*Toutes ces déclarations intempestives de ces derniers jours sont un danger pour la Wallonie. Il faut arrêter de brouiller l'image. Certains partis essayent de se positionner par rapport à l'extrême gauche et c'est dommageable*". Il peut comprendre l'émoi, mais pas les excès. Et de pointer notamment les prises de position à propos de la réquisition ou la saisie des terrains de Caterpillar. "*C'est un très mauvais signal que l'on donne aux investisseurs. A ceux qui sont déjà présents chez nous, tout comme à ceux qui envisagent ou envisageraient de s'établir en Wallonie*".

Il a jugé irréaliste l'idée lancée par Elio Di Rupo le week-end précédent. Le président du PS plaidait pour la création d'entreprises où les travailleurs auraient autant de pouvoir que les actionnaires. "*Tout le monde sait que cela ne sera jamais appliqué mais cela va peut-être permettre de gagner 2% dans les sondages*". Même traitement pour la semaine des 4 jours, en surprenant même l'assistance : "*Une autre idée irréaliste. Nous pouvons certainement discuter du temps de travail dans les entreprises mais cela doit se faire au cas par cas, en regard de la compétitivité des entreprises. Dans mon entreprise, il y a des gens qui travaillent 2 jours par semaine. Ils font 24 heures sur un week-end et sont payés 36 heures. Je fais mieux que le PTB*", a-t-il ironisé.

Évolution ou révolution ?

L'entreprise collaborative

AU CŒUR DES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UWE, L'ENTREPRISE COLLABORATIVE. POUR LES PARTICIPANTS AUX TRAVAUX, PAS QUESTION DE SURFER SUR UN EFFET DE MODE , MAIS BIEN DE S'INSCRIRE DANS UNE TENDANCE LOURDE. L'OCCASION, NOTAMMENT, DE DONNER UN COUP DE PROJECTEUR SUR LES RELATIONS ENTRE LES ENTREPRISES ET LEURS DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES.

par Yves-Etienne MASSART

Pour les nombreux entrepreneurs participants, le travail a été riche. Comme le souligne Olivier de Wasseige, premier vice-président de l'UWE : "*Le groupe de travail s'est basé sur les caractéristiques les plus marquantes du travail collaboratif : c'est un travail collectif, où les tâches et les buts sont communs, dans un climat de confiance et en toute transparence. Chaque mot et chaque adjectif sont importants pour bien cerner cette nouvelle approche*".

Au fur et à mesure des échanges, les entrepreneurs ont bien dû se rendre à l'évidence : "*en fonction des différentes parties prenantes avec lesquelles le travail collaboratif prend place, force est de constater que les caractéristiques ne sont pas toujours respectées, voire qu'elles sont difficilement atteignables*". Quoi de plus normal peut-être lorsqu'on réalise que le panel des parties prenantes est très large : "*Il y a les jeunes et leurs parents, les collaborateurs et leurs proches, les écoles, les universités, les fédérations d'employeurs, les administrations et pouvoirs politiques, et bien entendu les syndicats*".

Les volontés de collaboration face sont-elles toujours présentes des deux côtés ?

la situation évolue , mais les participants ont identifié différents freins qu'ils jugent nécessaires de minimiser à l'avenir : "*L'image qu'on a des différentes parties prenantes (et inversément), le temps qu'on a à consacrer à la (volonté de) collaboration, et la nécessaire atteinte d'une relation gagnant-gagnant*".

Pour chacune d'entre elles, les défis à relever sont importants. Notamment vis-à-vis des jeunes : "*Nous devons communiquer sur le sens et les buts de l'entreprise, vecteur de progrès. Nous devons également fédérer les générations en interne autour de ces valeurs*". et les chefs d'entreprise en sont persuadés : l'attractivité de l'entreprise est un tout en constante évolution.

Ils en font le constat chaque jour, désormais le recrutement et la stabilité sont améliorés par les projets non lucratifs et à impacts sociétaux.

Relais idéal ? Les collaborateurs, qui sont aussi des parents. "*Nous devons nous appuyer sur eux vis-à-vis des jeunes, car les collaborateurs ont un impact à l'extérieur de l'entreprise, vis-à-vis de tous nos publics-cibles !*"

Parfois considérées comme un héritage d'une autre époque, les relations entre entreprises et écoles gagneraient à évoluer encore. Les entrepreneurs en sont conscients, la relation est souvent difficile, car l'entreprise est mal vue, et l'encadrement est souvent démotivé.

Olivier de WASSEIGE,
Premier Vice-Président UWE

> NOUS DEVONS COMMUNIQUER SUR LE SENS ET LES BUTS DE L'ENTREPRISE, VECTEUR DE PROGRÈS. NOUS DEVONS ÉGALEMENT FÉDÉRER LES GÉNÉRATIONS EN INTERNE AUTOUR DE CES VALEURS.

"*Or, nous avons besoin d'un meilleur enseignement ! que ce soit en termes de niveau, de qualité, de formation aux métiers en pénurie, etc.*" Olivier de Wasseige est d'avis que le monde de l'entreprise soit poursuivre ses actions, que ce soit vis-à-vis de la formation en alternance ou à travers la fondation pour l'enseignement, pour ne citer que deux exemples. "*On pourrait même aller plus loin : les employeurs et leurs collaborateurs pourraient davantage s'impliquer dans la formation, par exemple en donnant cours*".

Voilà qui est en contraste avec les relations entreprises-universités, considérées comme plus faciles. Les collaborations concernent notamment les spin off, la R&D, le partage d'expertise. Pour les entrepreneurs, il y a nécessité de de développer des écosystèmes : stages, TFE, pôles de compétitivité, et autres.

Dans son environnement immédiat, l'entreprise est souvent en contact avec les administrations et les pouvoirs publics. "*C'est évident que nous n'avons pas toujours les mêmes buts, notamment par rapport au pouvoir politique. Mais pourquoi ne pas davantage se baser sur les principes de confiance et de performance. Ce qui implique la nécessité de mettre en place des panels d'évaluation*". Les entrepreneurs balaient aussi devant leur porte : "*Nous devons aussi reconnaître qu'il y a des gens compétents dans les administrations. Et que leurs prestations évoluent parfois, comme leur image d'ailleurs : de «ministère» à «service public»*".

Quant aux relations avec le syndicats, les objectifs sont clairs : "*Nous avons besoin de construction et non d'opposition permanente. Or les syndicats sont souvent connus pour les problèmes qu'ils créent, et pas pour les solutions qu'ils apportent*". D'où l'idée largement partagée qu'il est nécessaire de focaliser le débat sur le long terme et de travailler sans relâche à améliorer les relations syndicales au sein de l'entreprise, prioritairement donc avec tous ceux qui y travaillent.

Assemblée Générale de l'UWE

La soirée du 4 octobre en photos !

«Brexit»

Risque ou opportunité pour nos entreprises wallonnes ?

LE 22 JUIN DERNIER, CONTRE TOUTE ATTENTE, 52% DES ÉLECTEURS DU ROYAUME-UNI EXPRIMAIENT LEUR SOUHAIT DE VOIR LEUR PAYS SE RETIRER DE L'UNION EUROPÉENNE (UE). QUATRE MOIS PLUS TARD, LA LIVRE STERLING A CHUTÉ MAIS LES MARCHÉS BOURSIERS ONT RETROUVÉ LEURS NIVEAUX DE L'AVANT-RÉFÉRENDUM ET L'EMPLOI RESTE STABLE. PEUT-ON POUR AUTANT CONCLURE AU «BUSINESS AS USUAL» ?

Ce serait minimiser les tendances de fond qui se dessinent déjà chez nos voisins d'Outre-Manche : le coût de leurs importations s'est fortement accru tandis que l'inflation pourrait dépasser allègrement la barre des 2% d'ici le printemps prochain. Plus inquiétant, la confiance des entreprises britanniques n'est pas au beau fixe. La faute à l'incertitude, dans un contexte où nul ne peut prédire les choix qui seront opérés par le Royaume-Uni une fois que les négociations de sortie avec l'UE seront entamées.

Une chose est certaine, plus la durée des négociations sera longue, plus l'incertitude persistera. Internationalisation des échanges oblige, un vent défavorable au Royaume-Uni aura assurément un impact auprès des pays commerçant avec celui-ci.

Dans ce contexte, nos entreprises doivent-elles pour autant pratiquer la politique du «wait and see» ? De préférence, non. D'une part, parce que les conséquences d'un Brexit à la dure et sans compromis seraient, pour les entreprises wallonnes tournées vers le Royaume-Uni (que ce soit en matière d'approvisionnement ou de débouchés commerciaux), tellement importantes, qu'il serait suicidaire de pratiquer la politique de l'autruche.

D'autre part, parce qu'il est possible aujourd'hui d'esquisser les scénarios envisageables et d'en analyser les conséquences, avant de réaligner les projets stratégiques en fonction des évolutions pressenties.

Ainsi, dans un délai de 2 ans, une fois l'article 50 invoqué, l'équipe britannique chargée de négocier la sortie de l'UE, aura le choix parmi trois modèles principaux, simplifiés comme suit :

Concrètement, qu'est-ce que cela impliquera pour nos entreprises commerçant avec le Royaume-Uni ?

S'il est vrai qu'aujourd'hui, elles peuvent facilement livrer ou acquérir leurs produits sans devoir s'affranchir d'éventuels droits de douane à l'import au Royaume-Uni ou en Belgique, un scénario dans lequel les Britanniques opteraient pour le modèle-cadre de l'Organisation mondiale du commerce viendrait plomber les marges de nos entreprises qui devraient

Espace économique européen	Accords bilatéraux de libre-échange	Organisation mondiale du commerce
▪ Accès au marché unique ▪ Incertitude quant à l'accès aux autres accords commerciaux signés par l'UE ▪ Libre circulation des travailleurs ▪ Possibilité de ne pas se conformer aux politiques liées à la pêche et à l'agriculture ▪ Conformité aux autres dispositions de l'UE ▪ Contribution au budget de l'UE réduite de 30% à 50%	▪ Les accords négociés bénéficieront davantage aux produits qu'aux services britanniques ▪ Options de sortie (opt-outs) dans certains secteurs politiques ▪ Liberté législative accrue ▪ Contrôle renforcé sur la libre circulation des travailleurs ▪ Contribution limitée au budget de l'UE	▪ Suivi des règles propres à l'OMC ▪ Droits tarifaires appliqués sur les exportations britanniques qui perdent les avantages laissés par les différents accords de libre-échange signés entre l'UE et certains pays tiers ▪ Barrières non tarifaires au niveau douane (contrôles, documentation sur l'origine des produits, etc.) et produits (normes, étiquetages, etc.) ▪ Contrôle absolu sur la circulation des travailleurs
Scénario proche de l'actuel mais des doutes subsistent quant à sa faisabilité en raison des réticences britanniques par rapport à la libre circulation des travailleurs	Les éléments clés de l'adhésion du Royaume-Uni à l'UE seraient repris tout en négociant davantage d'autonomie par rapport aux contraintes liées à la libre circulation des travailleurs et aux textes légaux	Scénario commercial le moins favorable pour le Royaume-Uni mais qui bénéficierait d'une plus grande liberté législative et d'une politique migratoire indépendante

> UN SCÉNARIO DANS LEQUEL LES BRITANNIQUES OPTERAIENT POUR LE MODÈLE-CADRE DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE VIENDRAIT PLOMBER LES MARGES DE NOS ENTREPRISES QUI DEVRAIENT S'ACQUITTER DE DROITS DE DOUANE S'ÉLEVANT, POUR CERTAINS PRODUITS, À 50% DE LA VALEUR TRANSACTIONNELLE.

s'acquitter de droits de douane s'élevant, pour certains produits, à 50% de la valeur transactionnelle. Poussons le vice plus loin : celles qui pensent ne pas être inquiétées car n'interagissant pas directement avec le Royaume-Uni, s'approvisionnent peut-être auprès de fournisseurs établis sur le continent qui eux-mêmes s'approvisionnent éventuellement au Royaume-Uni.

Oublions également le passage à la frontière (aujourd'hui fictive) sans encombre. Même si un accord de libre-échange entre l'UE et le Royaume-Uni était adopté, lequel éliminerait certes les taxes douanières entre les deux territoires, les formalités aux frontières causeraient des retards dans la chaine logistique et viendraient alourdir sensiblement la charge administrative.

L'impact en matière d'impôts directs ne sera vraisemblablement pas négligeable non plus. Quid par exemple du bénéfice de l'ensemble des directives européennes permettant d'éliminer la double imposition entre Etats membres ? Ou encore l'obtention de certains avantages fiscaux liés à une condition d'investissement dans l'Espace économique européen (dont le Royaume-Uni pourrait ne plus faire partie) ?

Alors, «business as usual» ? Au lendemain du Brexit, l'incompréhension face aux possibles scénarios de type «you lose, I lose» est notable chez la plupart des opérateurs économiques européens qui se sont sérieusement penchés sur la question. Les plus optimistes, ou les plus opportunistes dirons-nous, identifient eux un vrai momentum pour attirer chez nous les entreprises britanniques souhaitant sécuriser leur accès au marché unique. Une politique économique et fiscale attractive et stable est dès lors, plus que jamais, souhaitable. ■

Si vous souhaitez de plus amples informations à ce sujet, n'hésitez pas à contacter les auteurs de l'article : **Nicolas KHEDIR**, Senior Manager, Tax (02/774.61.62, nicolas.khedir@be.ey.com) ou **Nicolas TREFOIS**, Senior Manager, Tax (04/273.76.01, nicolas.trefois@be.ey.com) ou surfez sur notre site www.ey.com.

EY
Building a better working world

2016-2017 Stabilisation de la croissance

FAUDRA-T-IL S'HABITUER À UNE CROISSANCE MODESTE EN EUROPE, AUX ALENTOURS DE 1,5% ? LES DERNIERS INDICATEURS TANT INTERNATIONAUX QUE NATIONAUX NE DONNENT PAS GRAND ESPOIR D'UNE ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE DANS LES PROCHAINS MOIS. AU NIVEAU RÉGIONAL, LA SITUATION N'EST PAS PLUS ENTHOUSIASMANTE. LES PERSPECTIVES DES CHEFS D'ENTREPRISE WALLONS, EN DÉPIT D'UNE LÉGÈRE AMÉLIORATION DES EXPORTATIONS, RESTENT AU MÊME NIVEAU POUR LES 6 PROCHAINS MOIS QUE SUR LES 6 DERNIERS. NÉANMOINS, LA SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DEVRAIT CONTINUER À S'AMÉLIORER.

Rien de neuf sous le soleil de la conjoncture

Croissance mondiale inchangée à 3,5%, climat des affaires très hésitant en Allemagne (l'économie-locomotive de l'Europe), indicateurs de confiance des entreprises et consommateurs de la Zone Euro peu encourageants, l'environnement international ne semble pas plus porteur qu'il y a 6 mois.

Au niveau wallon, selon l'enquête UWE, les chefs d'entreprise ont enregistré une amélioration de leur activité sur les 6 derniers mois mais n'anticipent aucune amélioration pour les 6 prochains. Quelque peu surprenant dans ce contexte assez terne, les perspectives des exportations wallonnes s'améliorent. Peut-on déjà y voir les premiers effets positifs de mesures en faveur de la compétitivité prises par le Gouvernement fédéral ? Il est sans doute trop tôt pour l'affirmer mais c'est une évolution à suivre. Du côté des investissements, par contre, les chefs d'entreprise wallons n'anticipent aucune accélération dans les mois futurs.

Une amélioration sur le marché du travail

Toujours selon l'enquête UWE auprès des chefs d'entreprise wallons, ces derniers anticipent une légère augmentation de leur embauche, confirmant la tendance observée depuis 2015.

En conséquence, le chômage en Wallonie va, selon toute vraisemblance, continuer à décroître, comme on peut le constater depuis 2014. Etant donné les taux modestes de croissance de l'activité, ces nouveaux emplois présentent vraisemblablement une faible productivité. Le taux de chômage, lui aussi, a diminué, mais reste tout de même à un niveau très élevé, à savoir 10,7% sur le premier semestre de 2016. La réduction du chômage doit continuer à être la préoccupation première du Gouvernement, diminution qui passera par une augmentation de l'activité économique du secteur privé.

Une stabilisation de la croissance en 2016 et 2017

Basée sur les dernières estimations des 3 premiers trimestres 2016, la croissance de la Zone Euro devrait se situer à 1,5% pour l'ensemble de l'année, la croissance belge à 1,4% et la croissance wallonne à 1,2%. Rien ne permet de penser que la situation sera différente en 2017, si on se fie aux indicateurs prévisionnels. En outre, selon nous, tant que la demande ne sera pas stimulée de manière plus énergique, il y a peu de raisons que la croissance s'accélère, d'autant que l'économie internationale ne semble pouvoir apporter un influx nouveau dans les prochains mois.

Les causes d'une croissance modeste font toujours débat. Pour les uns, des facteurs structurels du côté de l'offre – la rigidité du marché du travail, l'insuffisante digitalisation de l'économie, le poids des dettes publiques, les coûts salariaux trop élevés… – limitent la croissance. Pour les autres, qui ne nient bien sûr pas les effets de ces facteurs structurels, l'insuffisance de la demande globale serait une cause majeure de l'incapacité de nos économies à décoller après les récessions successives de 2008-2009 et de 2012. Ils plaident pour un plan massif d'investissements au niveau de l'Europe, tout comme nous l'avions prôné dans le point conjoncturel de mars 2016.

Les leviers wallons pour améliorer la croissance

La capacité du Gouvernement wallon à relancer la demande intérieure est très limitée, mais les marges possibles doivent être utilisées, en mettant en œuvre les plans d'investissement prévus par les différents ministres. En outre, des actions plus structurelles visant à améliorer les performances de l'économie wallonne peuvent être amplifiées. On songe, par exemple, à une plus grande efficacité du marché du travail, à un meilleur soutien de l'innovation dans les PME, ou encore à une accélération de la numérisation des entreprises, écoles et services publics. ■

SI J'AVAIS SU !

#sijasu

" Quand Pablo m'a demandé de composer lui-même son package salarial, je lui ai dit 'plus facile à dire qu'à faire'. Eh bien, il l'a fait... chez le concurrent. "

Manager RH, secteur ICT

Une impression de déjà-vu ? En matière de package salarial, demandez conseil à temps auprès du secrétariat social SD Worx. Ensemble, effaçons 'si j'avais su' de votre vocabulaire. Découvrez notre approche RH sur **www.sdworx.be/sijasu**

sdworx

Les Brèves de la Qualité

Création de valeur ajoutée = Engagement commun !

AUJOURD'HUI, LES ORGANISATIONS DOIVENT OPÉRER DES CHOIX STRATÉGIQUES, CHANGER DE MÉTHODES DE TRAVAIL, DE MODE DE FONCTIONNEMENT TOUT EN CONCILIANT L'APPROCHE ÉCONOMIQUE AVEC UNE DÉMARCHE ORIENTÉE CLIENT...

par Stéphanie DUBOIS, Collaboratrice Communication MWQ

©MWQ 2016

Découvrez les «Semaines de la Qualité 2016» !

Pour faire découvrir la dynamique Qualité bien présente en Wallonie, le Mouvement Wallon pour la Qualité organise, du 09 novembre au 12 décembre 2016 en partenariat avec : son réseau de membres, ses homologues français et luxembourgeois, l'édition 2016 des «Semaines de la Qualité».

Les événements recensés sont organisés sous forme de rencontres thématiques ouvertes à un public particulier ou desmoments de partage autour d'une bonne pratique.

Découvrez un tout nouveau concept : les WIN-WIN du MWQ...

L'objectif de ces rendez-vous est de rendre ces rencontres riches en échanges de bonnes pratiques pour chacun.

L'organisation qui reçoit (hôte) et partage ses bonnes pratiques demande en retour, aux participants qu'elle accueille, de participer à la recherche de solutions pour les problématiques qu'elle cherche à gérer. Dans le cadre des Semaines de la Qualité, 4 journées WIN-WIN sont organisées.

Le MWQ et ses partenaires affichent ainsi une réelle volonté de décloisonner, de tisser un réseau actif et de montrer la cohérence dans les actions Qualité qui sont menées à travers la Wallonie et au-delà !

Le programme complet des «Semaines de la Qualité» est disponible sur la home page du Portail MWQ : www.mwq.be

LE CHIFFRE !

L'EN 9100 en progression !
La certification EN 9100 est incontournable pour les industries aéronautique, spatial et défense. Le dispositif est mondial et conduit à une reconnaissance des entreprises certifiées par un référencement dans la base de données internationale «Oasis», attestant de la fiabilité et de la qualité de leurs prestations.

29 Organisations sont certifiées EN 9100 en Wallonie et se répartissent géographiquement de la façon suivante : 1 en province de Namur, 3 en Brabant wallon, 7 en Hainaut et 18 en province de Liège.

Ces chiffres sont issus du «Baromètre Qualité» (mises à jour régulières), sur base de données fournies par treize organismes certificateurs accrédités (plus d'infos sur www.mwq.be, onglet «Baromètre Qualité»).

«Prix Wallon de la Qualité» 2017 : appel à candidatures

POSITIONNEZ-VOUS SUR LE CHEMIN DE L'EXCELLENCE EN WALLONIE !

Cet événement se veut être un moteur de progrès qui vise l'amélioration continue des compétences d'une organisation (du domaine privé, public ou associatif), en vue de toujours mieux satisfaire ses bénéficiaires et ses parties prenantes.

Le Prix comporte deux dynamiques, celle des candidats et celle des évaluateurs.

Dans la première, les **candidats** se positionnent dans le niveau du Prix qui correspond à l'état de maturité de leur organisation. Le niveau 1 «*Eveil à l'Excellence*» et le niveau 2 «*Implication dans l'Excellence*» accompagnent les deux premiers niveaux sur le chemin de l'Excellence. Le niveau 3 «*En route vers l'Excellence*» et le niveau 4 «*Excellence*» analysent, en plus, le degré de maturité de leur démarche. Pour les candidats débutants, une «pépinière» prépare l'organisation à concourir au Prix et un accompagnement à la rédaction du dossier leur est proposé.

Concernant la dynamique des **évaluateurs**, celle-ci consiste en une formation aux référentiels et au processus du «Prix Wallon de la Qualité», un coaching par des évaluateurs «séniors», des échanges d'expériences et bonnes pratiques, un réseau de contacts issus de différents domaines et une expérience avérée dans le domaine de la Qualité.

Envie d'en savoir plus ? Une journée dédiée à la découverte du modèle utilisé dans le cadre du «Prix Wallon de la Qualité» sera organisée le **23 novembre 2016**, Rendez-vous sur www.mwq.be (onglet «Prix Wallon de la Qualité»).

MOUVEMENT WALLON POUR LA QUALITÉ

Parc CREALYS - @trium, 2 rue Camille Hubert 5032 ISNES

081/63.49.09 – info@mwq.be - www.mwq.be

QUALI-NEWS

Découvrez avec le NBN pourquoi les normes sont une plus-value pour votre entreprise !

Comme toute entreprise, vous souhaitez commercialiser des produits ou des services de qualité, accroître la satisfaction de vos clients et, de préférence, réduire vos coûts. Bien entendu, vous cherchez également à appliquer les processus les plus efficaces et les plus respectueux de l'environnement. Et, si possible, vous souhaitez également innover.

Saviez-vous que les normes peuvent vous y aider ? Une norme est un consensus sur un produit, un service ou un processus. Appliquer les normes vous aide à améliorer les performances de votre entreprise sur tous les plans: des processus efficaces et respectueux de l'environnement, un système de management de Qualité exemplaire, un environnement de travail plus sain, ... la liste est trop longue que pour être exhaustive.

Curieux d'en savoir plus ?
www.nbn.be/fr/valeur-ajoutee-normes

Améliorez vos résultats avec une nouvelle gamme de normes de management des ressources humaines !

Si l'atout le plus précieux d'une organisation est son capital humain, alors logiquement elle devra le placer au cœur de ses activités pour assurer sa réussite. L'objet d'une nouvelle série de normes ISO est non seulement d'améliorer le processus de recrutement, mais également les activités des organisations, grâce à de meilleurs processus RH.

En savoir plus sur les normes ISO 30400, ISO 30405, ISO 30408 et ISO 30409 :
www.iso.org/iso/fr/home/news_index/news_archive/news.htm?refid=Ref2111

Hostellerie La Claire Fontaine

Hôtel 58 lits
Restaurant 200 places
Séminaire 2 salles modulables

Parc d'1,5 hectare le long de la rivière
Service incentive à la carte

Fédérez vos collaborateurs à La Roche-en-Ardenne

Informations pour vos banquets et séminaires
Tél: 084/41.24.70 // info@clairefontaine.be // www.clairefontaine.be

Ardenne

MICE (Meeting Incentive Congress Event)

Votre prochain événement d'entreprise en Luxembourg belge, «au cœur de l'Ardenne» !

«Le vert», ma source d'inspiration, de motivation, d'évasion..

Séminaire, colloque, formation, teambuilding, repas de fin d'année, journée d'équipe... je choisis l'Ardenne car c'est...

- **une grande diversité de lieux et d'hébergements de toute catégorie : gîtes d'affaires ou cottages, hôtels charmants, complexes d'hébergement, châteaux, centres d'exposition, restaurants ...**

  Intimité, prestige, fonctionnalité, vaste espace...ici on accorde toute l'attention au caractère de votre manifestation.

- **une foule d'idées originales pour une journée d'équipe placée sous le signe de la découverte, l'amusement... et aussi la cohésion du groupe !**

Notre jardin grandeur nature offre d'innombrables possibilités d'activités sportives, fun et parfois inédites...

Devenez astronaute d'un jour, découvrez le pack and raft qui allie rando et rafting, dégustez un bon repas au rythme des sabots du cheval de trait, déjeunez à 25 m² sous terre, embarquez à bord d'un ancien tramway...

Faites confiance à nos organisateurs professionnels, ils feront preuve de créativité pour vous concocter un programme qui rencontre parfaitement vos attentes !

Quelques nouveautés ou rénovations en bref...

La Ferme du Château de Rolley Longchamps (Bertogne)

Cette ancienne ferme au carré du XVIIIe siècle située proche de Bastogne a été entièrement restaurée en 2013. Elle offre 12 chambres avec salles de bain, un grand séjour et salon avec un feu ouvert et une grande cuisine. Une salle de réunion équipée d'un beamer, écran et wifi peut accueillir vos réunions jusqu'à max. 30 personnes.

© cbami@dbcreation.be

Pour vos moments de détente, profitez de la salle de jeux de 60m² dotée d'un billard, d'un kicker, d'une sono et d'un bar ou profitez tout simplement de l'environnement boisé pour vous oxygéner.

bernard@rolley.be
www.fermeduchateauderolley.com

«La Petite Merveille», le nouveau nom de Durbuy Adventures et un nouveau concept !

Durbuy Adventures change de nom et devient «La Petite Merveille», un parc récréatif et écologique rempli de défis !

La nature au bout des doigts...un slogan fort pour ce nouveau parc de +/- 300 ha qui mettra l'accent sur l'authenticité de la région et la nature. Donc exit les activités motorisées et place à la randonnée, à l'accrobranche, aux vtt électriques, à l'escalade, death-ride et via ferrata, kayak, ... des grands classiques mais en renforçant la qualité des infrastructures et des services.

De nombreux travaux sont au programme dans le parc, le bloc accueil, les salles de restauration et/ou de séminaire, les espaces tipis... D'autres activités inédites compléteront le panel au fil du temps.

Le but est aussi de séduire les entreprises via l'organisation d'incentives et d'activités de team-building exclusives.

Ce n'est pas tout ! Pour diversifier l'offre et toucher des publics différents, les investisseurs ont également réalisé l'acquisition de l'hôtel d'affaires «Jean de Bohême» au centre de Durbuy qui entamera une phase de rénovation complète dès le début de l'année. D'autres nouveaux hébergements groupes de «luxe» verront le jour très prochainement...

fred@lpm.be | www.lapetitemerveille.be

Le Pack and Raft

Un concept original qui vient en direct de l'Alaska ! Une expérience unique à vivre en équipe, sur terre et sur l'eau ...

Muni d'un sac à dos qui renferme le PackRaft, un kayak gonflable ultraléger de 3kg et de vos chaussures de randonnée, vous partez à la découverte du massif ardennais en compagnie de votre guide pour une randonnée à votre rythme jusqu'au point d'eau.

Une fois arrivé sur place, vous passez à l'étape pratique du gonflage du bateau : il vous faudra le déplier, le gonfler et monter votre pagaie. Ensuite embarquez dans votre PackRaft et découvrez cette sensation de liberté dont vous rêviez au fil de l'Ourthe ou d'une autre jolie rivière. Possibilité de pique-nique ou verre de clôture.

packandraft@gmail.com | www.packandraft.be

© cbami@dbcreation.be

Besoin de conseils avisés et gratuits ?

FTLB

Convention Bureau Ardenne Meetings & Incentives Meet in green

ARDENNE MEETINGS & INCENTIVES CONVENTION BUREAU

N'hésitez pas à faire appel à notre équipe, le point de contact professionnel et unique pour l'organisation de votre événement d'entreprise en Luxembourg belge. Forte de la connaissance de l'offre de notre territoire, nous vous ferons des suggestions en parfaite adéquation avec vos critères et souhaits.

CONTACT : +32(0)84/410.212, info@ardenne-meetings.be, www.ardenne-meetings.be

Convention Bureau Ardenne Meetings (département tourisme d'affaires de la FTLB)

LA FERME SEIGNEURIALE DE BEAURIEUX EST UNE FERME BRABANÇONNE EN QUADRILATÈRE DU DÉBUT DU XVIIIe SIÈCLE, CLASSÉE COMME MONUMENT HISTORIQUE.

Une cour intérieure : la pelouse centrale et les pavés à l'ancienne à l'intérieur de la ferme sont un endroit typique, agréable et plein de charme mis à votre disposition par beau temps pour toutes vos réceptions. Un petit verger bordé du Ry de Beaurieux est également accessible.

Une grange de 350 m² : Cette salle peut accueillir jusqu'à 360 personnes. Aménagée avec goût, cette belle et vaste grange à la remarquable charpente en chêne d'origine, est un endroit magique. L'éclairage contemporain lui confère un caractère festif et prestigieux tout en préservant son authenticité.

FACILITÉS

Parking voiture de 120 places

POSSIBILITÉS

La Ferme de Beaurieux permet l'organisation d'activités telles que des présentations, projections, expositions, stands interactifs. La localisation de la Ferme de Beaurieux permet aussi l'organisation de Family Days, Team Building, séminaires, etc. Une synergie est possible avec de nombreux centres d'activités.

FERME DE BEAURIEUX

Adresse : Rue Saussale, 2
1490 Court-Saint-Etienne
T. +3210617690
M. info@fermedebeaurieux.be

Contact :
Monsieur Vanderstock Sébastien
T. +32 495 41 31 42
M. info@fermedebeaurieux.be

Nombre de salles : 1
Capacité minimum : 40
Capacité maximum : 360

DOMAINE
DES HAUTES FAGNES

Le Domaine des Hautes Fagnes, c'est :

- 71 chambres tout confort
- 9 salles de séminaires de 2 à 130 personnes
- Une cuisine raffinée utilisant les produits du terroir
- Un centre wellness : piscine, sauna, hammam et bain à bulles
- Un centre de soins Wellness Vita Natura
- Programmes d'activités « incentives » & team-building pour les groupes
- Parking gratuit (100 places)

COMBINEZ VOTRE SEMINAIRE AU DOMAINE DES HAUTES FAGNES AVEC UNE SOIRÉE A THÈME !

Choisissez votre soirée à thème :

- soirée **médiévale** gourmande dans le cadre somptueux du **château de Reinhardstein**
- soirée **Black & White**
- soirée **Hawaï**
- Soirée **hivernale** : pierrade, raclette, buffet à thème, ...

Forfait séminaire au Domaine des Hautes Fagnes (9h à 17h) 64€ tvac par personne comprenant : Le café d'accueil, 2 pauses-café, une salle de réunion entièrement équipée, le lunch léger de 2 services (boissons comprises)

DEMANDEZ VOTRE OFFRE DE PRIX A Kristel - **meeting@dhf.be**

RUE DES CHARMILLES 67, B-4950 OVIFAT - TEL. +32 (0) 80 44 69 87 - FAX + 32 (0) 80 44.69.19 INFO@DHF.BE - WWW.DHF.BE

hotelsdomainedeshautesfagnes

Pour tous vos évènements de 2 à 200.000 personnes

Libramont Exhibition & Congress

LIBRAMONT EXHIBITION & CONGRESS EST UN BÂTIMENT D'EXPOSITION ET DE CONGRÈS, SITUÉ SUR LE SITE DE LA FOIRE AGRICOLE ET FORESTIÈRE DE LIBRAMONT. CETTE INFRASTRUCTURE OFFRE DE NOMBREUSES POSSIBILITÉS POUR L'ORGANISATION DE SALONS, EXPOSITIONS, CONGRÈS, SÉMINAIRES ET ÉVÈNEMENTS EN TOUS GENRES.

The natural place to meet
Exhibition & Congress
Libramont

Construit en zone rurale et conçu pour se fondre dans le paysage, le complexe évènementiel du LEC (Libramont Exhibition & Congress) jouit d'une architecture exceptionnelle, durable et répondant à un standard très basse énergie.

Découvrez les 5 bonnes raisons pour choisir LEC !

1 Proximité et accessibilité

- Grâce à un réseau routier très fluide, à 1h30 de Bruxelles et à moins de 2 heures de Maastricht.
- 4 aéroports dans un rayon de 90 minutes (Luxembourg, Bruxelles, Charleroi, Liège).
- La gare de Libramont, sur la ligne Bruxelles-Luxembourg, et 15 minutes à pied du site.
- Parking aisé pour minimum 3.000 voitures.

2 Infrastructures uniques

- 12 salles de réunions, dont un auditoire de 400 places, et 4 espaces de réception.
- 3 halls pour une surface totale de 12.000 m^2
- 100.000 m^2 de parcelles extérieures aménagées, dont un espace jumping et trial 4x4.

3 Accueil professionnel

- Offre clé-sur-porte et sur mesure, allant de la conception à la réalisation de votre évènement.
- Une équipe flexible et orientée client, toujours prête à imaginer pour vous des propositions originales et performantes en adéquation avec vos demandes les plus pointues.
- Organisation d'activités de team building sur site ou en dehors.
- Réservation d'hébergements.

4 Au cœur de la nature

- En Centre-Ardenne, loin de l'agitation des grandes villes, dans un cadre vert unique en Wallonie.
- Attenant à un parc paysager de 25 ha avec bike park, piste de cross équestre, plan d'eau et théâtre en plein air.

5 Technologies éco-responsables

- Infrastructure basse énergie.
- Une toiture verte, un concentré de biodiversité.
- Architecture authentique s'intégrant parfaitement dans le paysage.

Pour en savoir plus, contactez-nous !

+32 (0) 61 23.04.04 - +32 (0) 476 969.481
info@libramont-exhibition.com
www.libramont-exhibition.be

PROVINCE de NAMUR
Fédération du Tourisme

Au cœur de vos loisirs

À la recherche d'un lieu pour votre prochain séminaire ?

Misez sur la province de Namur, terre de performance... le charme en plus !

© FTPN - Blairon

Espace UCM

www.espaceucm.be
espaceucm@ucm.be
081 32 06 01

Espace UCM, un centre de conférence moderne, modulable et performant

© Danielle Goeyens

Ferme-Château de Laneffe

www.ferme-chateau-laneffe.com
info@ferme-chateau-laneffe.com
0475 46 88 54

Notre devise...
Rendre votre séminaire inoubliable

© Domaine de Béronsart

Domaine de Béronsart

www.domainedeberonsart.be
info@domainedeberonsart.be
083 23 07 00

Domaine de Béronsart, l'art de bien recevoir

© Burogest

Burogest Office Park

www.burogest.be
info@burogest.be
081 20 66 40

5 salles équipées · Max.220 pers.
Restaurant · Accès facile · Parking

NAMUR congrès

© Dinant Evasion

Dinant Evasion

www.dinant-evasion.be
event@dinant-evasion.be
082 22 43 97

Le Sax · Un cadre exceptionnel pour vos réunions et événements professionnels

pepub

• Namur Congrès • 081 77 67 58 • info@namurcongres.be • www.namurcongres.be •

Vous souhaitez toucher plus de 8.000 top décideurs du gratin de l'économie belge et membres de l'UWE ?

Dynam!sme

est le magazine wallon qu'il vous faut : c'est le seul média B2B des décideurs d'entreprises depuis plus de 20 ans !

Contactez sans plus tarder la régie publicitaire afin d'obtenir les différentes formules possibles pour placer une annonce dans **Dynam!sme**, dans l'**UWE-news** ou sur le site **www.uwe.be.**

union wallonne des entreprises

Accélérer la création et le développement de l'activité économique en Wallonie

Contact

Carole MAWET, Target Advertising
+32 81 40 91 59 ou +32 497 22 44 45
carole.mawet@targetadvertising.be
www.dynamismewallon.be

Pour tous vos événements de 100 à 200.000 personnes

Contactez-nous !

Tél. +32(0)476 96 94 81

The natural place to meet

Exhibition & Congress

Libramont

- FÊTES D'ENTREPRISES
- SOIRÉES DE GALA
- FOIRES ET SALONS
- CONFÉRENCES ET SÉMINAIRES
- PRÉSENTATIONS DE PRODUITS
- FAMILY DAYS ET TEAMBUILDINGS
- ACTIVITÉS DIVERSES

Demandez les conditions

Libramont & co

- Parking aisé pour 3.000 voitures et plus
- 12 salles de réunion, un auditoire modulable de 400 places
- 12.000 m² de halls d'exposition
- Cabines de traduction équipées
- Espaces de réception panoramiques
- Offre clé-sur-porte et sur mesure, allant de la conception à la réalisation de votre évènement
- Une équipe flexible et orientée client, toujours prête à imaginer pour vous des propositions originales et performantes

Libramont Exhibition & Congress | Rue des Aubépines 50 | 6800 Libramont
+32(0)61/23 04 04 | info@libramont-exhibition.com | www.libramont-exhibition.com

Rejoignez la communauté de Libramont sur

ÉLEVEZ VOTRE NIVEAU DE JEU, AVEC LE NOUVEAU NISSAN NV300 GARANTI 5 ANS.

La talentueuse équipe Nissan accueille un nouveau venu très prometteur: le nouveau Nissan NV300. Et s'il intégrait bientôt votre propre équipe? Avec un volume de chargement de 3 europalettes et une longueur de chargement jusqu'à 4m15, le nouveau Nissan NV300 s'adapte à tous les terrains. Et en plus, votre nouveau transfert est garanti 5 ans*. À coup sûr un futur champion!

Réservez un essai et découvrez le nouveau Nissan NV300 chez votre concessionnaire.

Nissan, véhicules utilitaires officiels de l'UEFA Champions League.

NISSAN.BE

*5 ans / 160,000 km (le premier atteint) de garantie constructeur sur la gamme LCV (à l'exception du e-NV200**). **e-NV200: la garantie de base pour les véhicules, reprise dans l'article 3.1 du Livret de Garantie et de Maintenance, est étendue à 5 ans (à partir de la date de départ de la garantie)/100.000km (le premier atteint) pour le e-NV200. Carrosserie et peinture exclues les années 4 et 5. Termes et exclusions applicables. Pour plus d'informations, veuillez consulter les Termes et Conditions de Garantie Etendue. En dehors des conditions de garantie susmentionnées, toutes les conditions de garantie reprises dans le Livret de Garantie et de Maintenance demeurent inchangées. L'émetteur de cette Garantie Etendue est Nissan International Insurance Ltd. Annonceur: Nissan Belux s.a. (Importateur), Bist 12, 2630 Aartselaar. N° TVA/BCE de la succursale: BE0838.306.068. Photos non contractuelles.
Informations environnementales: A.R. 19/03/2004: www.nissan.be

Donnons priorité à la sécurité.